

*l'Anti*capitaliste

n°290 | 21 mai 2015 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org

NI CONTRÔLE NI QUOTAS

**Ouvrons
les**

frontières

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Dossier

**RÉPRESSION
ANTISYNDICALE**

pages 6 et 7

ÉDITO

Pas de justice, pas de paix!
Page 2

PREMIER PLAN

**Réforme du collège:
changer la donne!**
Page 3



ACTU SOCIALE

Bure: le trou puant du capitalisme
Page 8

LIBRE EXPRESSION

**Grèce: entretien avec Antonis
Ntavanellos (DEA/Syriza)**
Page 12



édito

Par SANDRA DEMARCQ

Pas de justice, pas de paix!

C'était en 2005 à Clichy-sous-Bois : une dizaine d'adolescents qui sortent du foot sont interpellés par la police et prennent la fuite par peur d'un contrôle. Pris en chasse par plusieurs voitures de la BAC, trois d'entre eux se réfugient dans un transformateur électrique. Zyed Benna et Bouna Traoré trouvent la mort, et le troisième, Muhittin Altun, surviva. Ces décès sont à l'origine d'une vague de révoltes dans les quartiers populaires d'une ampleur nationale sans précédent. Il faudra pourtant dix longues années pour que le procès des policiers aille jusqu'au bout. Dix ans de procédure au cours desquels vingt juges examineront les dossiers. Dix ans pendant lesquels, quels que soient les gouvernements, le Parquet réclamera encore et encore le non-lieu. Le jugement des policiers mis en cause dans la mort de Zyed et Bouna aurait pu être l'occasion de montrer que l'impunité policière peut être battue en brèche? Qu'il n'y a pas l'injustice pour ceux d'en bas et la justice pour ceux d'en haut... et ceux qui les protègent? Le tribunal correctionnel de Rennes a tranché : les deux policiers, mis en examen pour « non-assistance à personne en danger », bénéficient d'une relaxe définitive. Pour le juge, au mépris des preuves, notamment les échanges radio entre policiers, les deux fonctionnaires n'ont jamais « eu conscience de l'existence d'un péril grave et imminent ». Une nouvelle fois, des policiers bénéficient d'une impunité judiciaire, sont traités comme des citoyens au-dessus des lois. Dans ces conditions, s'étonnera-t-on en particulier du soutien au jugement exprimé de façon plus ou moins dégueulasse par ce parti auto-proclamé « anti-système » qu'est le F-Haine?

Face à cette décision de la cour de Rennes, de nombreux rassemblements de colère ont eu lieu, comme celui de Bobigny en Seine-Saint-Denis (93) qui a rassemblé spontanément plus de 250 personnes. Il faut qu'avec l'ensemble de la gauche sociale et politique, nous soyons de plus en plus nombreuses et nombreux au côté des collectifs et associations qui se battent contre les violences policières et contre l'impunité dont elles jouissent au quotidien. Comme le disait un slogan des rassemblements, « La police assassine, la justice acquitte ». Jusqu'à quand?

BIEN DIT

La parole raciste, homophobe, vulgaire qui se libère est une conséquence d'un système économique que la vraie droite et la fausse gauche ont, main dans la main, décidé de mettre en place dans les années 80 en donnant les clés du monde aux logos.

Le réalisateur STÉPHANE BRIZÉ, interviewé dans l'Humanité du mardi 19 mai à l'occasion de la sortie de son film *La Loi du marché*

À la Une

Ouvrons les frontières! Solidarité internationale!

Les images écœurantes de policiers extirpant des migrants de camions stationnés en attente d'embarquement au port de Calais, les faisant basculer derrière une glissière d'autoroute en les rouant de coups, ont abondamment circulé.

Sur les réseaux sociaux, un montage, mêlant ces images à des extraits du discours prononcé le 4 mai dernier par Cazeneuve, en dit long : « notre action porte ses fruits » déclarait le ministre, se référant, comme le font depuis des lustres tous nos gestionnaires à une politique menée avec « humanité, cohérence et réalisme », ajoutant benoîtement : « trop de migrants qui pourraient bénéficier de l'asile hésitent encore » (!). De telles scènes les y inclinent-ils vraiment? Ou ont-ils simplement conscience de l'implacable réalité de la politique d'asile française?

Les quotas, une vieille lune

Selon les données du portail des plus officiels Toute l'Europe¹ : « Des quatre pays d'Europe ayant reçu le plus grand nombre de demandes d'asile en 2014, la France est celui y accédant le moins avec 21,7% de réponses positives. En comparaison, l'Allemagne a rendu 41,7% de réponses positives en 2014, l'Italie 58,5% de réponses positives et la Suède 76,8% de réponses positives », et ceci alors même que l'Allemagne recevait plus de 200 000 demandes (et la France trois fois moins). C'est dans ce contexte que la Commission européenne affiche une fois de plus une volonté d'harmonisation des États membres. Dans ce but, Jean-Claude Juncker sort de son chapeau une vieille lune : le coup des quotas. Le plan d'action de la commission doit être présenté au sommet de Bruxelles du 30 juin. D'ores et déjà, on sait que, face à un David Cameron qui, fort de ses succès électoraux et assez logiquement soutenu par le hongrois fascisant Viktor Orbán, exige le renvoi pur et simple des migrantEs qui tentent de gagner l'UE en traversant la Méditerranée, l'Allemagne, la France et l'Italie pourront faire figure de « gentils »...



Mettre fin au contrôle migratoire

Cette approche par les quotas ou toute autre logique avoisinante appelle de nombreuses remarques. En premier lieu, elle passe par la fusion des politiques d'asile et d'immigration : une imposture ! La question de l'asile ne se pose en effet pas dans les mêmes termes que celle de la libre circulation et d'implantation : le droit d'asile, régi par la Convention de Genève, répond à des critères juridiques précis, dans le seul souci d'assurer la protection des populations. L'asile est accordé individuellement à une personne persécutée ou en danger, en fonction de sa situation. En ce sens, toute approche quantitative de ce droit, qui prétendrait connaître à l'avance

le nombre de réfugiés à se distribuer, en est la négation même.

Accessoirement, on observera que l'annonce d'une répartition de 20 000 migrantEs est ridicule au regard des urgences...

Dans ces conditions, il est clair que ce plan d'action de la commission ne changera rien. Et c'est là que politique d'immigration et politique d'asile finissent de fait par se rejoindre : tant qu'elles seront conduites sous le signe du contrôle, des hommes, des femmes et des enfants, tenteront de passer outre... au péril de leur vie ! Au prix de centaines, de milliers de mortEs. À telle enseigne que les dispositifs de surveillance, dont l'effet direct est de contraindre les passeurs à employer des voies et moyens toujours plus dangereux, sont désormais

accompagnés, à grand renfort de publicité, de dispositifs de secours en mer aux moyens renforcés. Un véritable aveu d'échec anticipé en matière de « maîtrise ».

Liberté de circulation et d'installation

Tout cela paraîtrait juste inconséquent si l'on ne voyait l'impasse où se fourvoient les États-nations en posant l'immigration comme problème (et surtout pas les émigrations forcées, qui les confronteraient à leurs propres responsabilités coloniales). Or cette pétition de principe, quelles qu'en soient les racines (volonté de contrôle de la population, intérêts économiques bien et mal compris, politique de la race, plus ou moins consciente, mais aux relents toujours nauséabonds...) s'auto-entretient : elle finit par créer le problème, alimentant les peurs ou les réticences de ceux et de celles que les politiques d'austérité contribuent à persuader qu'on ne peut décidément pas « accueillir toute la misère du monde »...

La révolution doit être aussi copernicienne : en opposant le principe de la libre circulation et installation, en faisant bien sûr porter le coût de sa régulation aux plus riches des pays d'accueil (il ne saurait être question d'en développer une conception ultra-libérale), en soumettant cette régulation à une instance internationale réellement démocratique, on changerait la donne.

La question est d'ailleurs loin de n'être qu'européenne : le drame des réfugiés sud-asiatiques en perdition, pour l'essentiel victimes d'islamophobie made in Myanmar (Birmanie) témoigne, parmi d'autres, de la mondialisation de la fabrique de mort. Et si pour faire naître un nouvel ordre mondial, les prolétaires de tous les pays s'unissaient ?

François Brun

1 - <http://www.toutteleurope.eu>

HAÏTI

Cynisme sous les tropiques

À l'heure où la question de la dette traverse l'Europe, Hollande en voyage marathon aux Antilles a remis en lumière la question de la dette haïtienne. Dette morale et financière, Hollande efface l'une avec l'autre... sans crédit et avec le plus grand cynisme.

Ce voyage aura au moins permis de mettre au jour cet épisode de l'histoire coloniale française.

Aux origines de la dette

L'île, sous domination espagnole avant de passer sous domination française à la veille de la Révolution française, fut pillée et même quasiment rasée durant le 17^e siècle, laissant à jamais des marques indélébiles¹. En 1791, en pleine Révolution française, les esclaves se soulèvent

victorieusement pour finalement mettre fin en 1805 à 300 ans d'esclavagisme. Cette colonie française était une source de revenus très importante grâce aux ressources sucrières. Ainsi, à la veille de la Révolution française, Haïti est le premier exportateur mondial de sucre et de produits coloniaux : mélasse, café, coton, cacao... En 1825, le roi de France Charles X négocie la reconnaissance de l'indépendance de l'île en échange d'indemnités : la « rançon de l'indépendance ».

Par négociations, il faut entendre menaces... Une armada de près de 14 bâtiments de guerre armés de 528 canons est chargée de cette mission, et en cas d'échec ce sera le blocus de l'île.

La rançon s'élève à 150 millions de francs-or, soit l'équivalent de 15% du budget annuel de la France de l'époque. Elle sera révisée sous Louis Philippe à 90 millions de francs-or, soit l'équivalent de 27 milliards d'euros actuels, même s'il est dur de déterminer avec précision ce

qui en fut le coût réel. Le système de la dette est déjà celui que nous connaissons aujourd'hui. Pour payer, il faut emprunter, bien entendu à ceux à qui il faut payer et à qui vous exportez... Durant cette période, le cours du café au Havre s'effondre, impactant directement les revenus de l'île. Un exemple parmi tant d'autres. Cette dette, Haïti mettra 125 ans à la payer.

Hollande, des paroles à la chute

À Pointe-à-Pitre, Hollande déclara : « Quand je viendrai en Haïti, j'acquitterai à mon tour la dette que nous avons. » Cette phrase fortement médiatisée trouve un écho particulier dans l'île. Forte de sens pour Haïti mais aussi pour la Guadeloupe, une

Un monde à changer

«CLIMATICIDE». Dans un rapport intitulé *Émissions d'État : comment les centrales à charbon d'EDF et Engie (ex-GDF Suez) réchauffent la planète*, deux ONG, Oxfam France et Les Amis de la Terre, dénoncent les pratiques des deux sociétés dont l'État est actionnaire. Les ONG demandent aux deux entreprises de s'engager dès cette année à ne plus investir dans de nouveaux projets de centrale à charbon, et d'ici 2020 à se retirer des projets existants utilisant le charbon.

En effet, responsable selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de 44% des émissions mondiales de CO₂, le charbon est l'énergie fossile la plus polluante, la plus émettrice de gaz à effet de serre... et donc la première cause du changement climatique, dont on connaît les conséquences sociales et environnementales dramatiques. Via leurs 46 centrales à charbon dans le monde, EDF

et Engie émettent chaque année plus de 151 millions de tonnes de CO₂. «Soit près de la moitié des émissions de la France»... et «cent fois les émissions du Togo», nous apprennent les deux ONG. Seul ou accompagné de people comme aux Philippines il y a quelques semaines, Hollande assure, lui, le service «avant-vente» afin de préparer la tenue de la conférence COP21 qui se tiendra à Paris en décembre. Des paroles, mais visiblement peu d'actes. Pourtant, EDF est détenue à 84% par l'État et Engie à 33%, ce qui en fait l'actionnaire principal des deux sociétés. Voilà qui en dit long sur les engagements français, notamment ceux de la prétendue loi de transition énergétique ou du plan climat de l'Union européenne, qui prônent le recours aux énergies propres. Gageons que les manifestantEs contre la COP21 sauront dans quelques mois leur rappeler... et d'ici là!

Le chiffre

8
C'est le nombre de boursiers que les autorités saoudiennes souhaitent recruter prochainement grâce à une simple offre d'emploi... Dans le rapport annuel d'Amnesty international, l'Arabie saoudite figure parmi les cinq pays qui exécutent le plus de personnes: 87 en 2014, et déjà 84 depuis le début de cette année...



Agenda

Vendredi 22 mai, réunion publique de solidarité avec le peuple grec, Audincourt. Avec Marie-Laure Coulmin-Koutsaftis, Rose Moussaoui et Henri Wilno, à 20h30 à l'ancienne mairie d'Audincourt.

Samedi 23 au lundi 25 mai, fête de Lutte ouvrière, Presles. Le NPA tiendra un stand à la Cité politique. Dimanche à 18h, débat LO-NPA.

Mercredi 27 mai, débats pour l'émancipation, Paris. «Être révolutionnaire au 21^e siècle?», avec Christian Laval, Christine Poupin et Manuel Cervera-Marzal, à 19h au CIGP, 21 ter rue Voltaire, Paris 11^e.

Mercredi 27 mai, réunion publique du NPA, Strasbourg. «Les racismes ça se combat jusqu'au sommet de l'État», à 20h à Cardek, 1 place des Orphelins.

Jeudi 28 mai, réunion publique de la Société Louise-Michel, Paris. «Podemos la surprise venue d'Espagne» avec François Sabado, à 19h au Lieu-dit, 6 rue Sorbier, Paris 20^e.

Jeudi 28 mai, réunion publique du NPA, Rennes. Avec Philippe Poutou, à 20h à la maison de quartier de Villejean

RÉFORME DU COLLÈGE **Changer la donne!**

Un des enjeux de ce 19 mai était de faire entendre contre la réforme une autre voix que celle des réactionnaires, de la droite et de l'extrême droite. Une étape pour préparer la suite.

Depuis plusieurs semaines, un peu partout dans le pays, des enseignantEs dont des militantEs syndicalistes, se battent pour décrypter la réforme du collège, la faire comprendre autour d'eux, à leurs collègues, aux parents d'élèves, convaincre de faire grève le 19 pour en demander le retrait. Dans cette situation, les prises de position de droite et d'extrême droite (dont aucune ne remet en cause l'autonomie des établissements) ne font que brouiller le message. Ce dont profite le gouvernement pour sommer les enseignantEs, qui se sentent traditionnellement de gauche, de se ranger derrière sa réforme. C'est Bayrou, mi-avril, qui a ouvert le bal en jugeant «dégueulasse» la suppression du latin et du grec en tant qu'options. «Une attaque frontale contre le caractère de promotion sociale de l'école», a-t-il expliqué, oubliant qu'une fois sortis de l'école, les élèves, nourris ou non de latin et de grec, se heurtent pour la plupart au chômage ou à la précarité. Il y aurait eu une argumentation simple pour défendre ces options: en quoi la suppression d'offres d'enseignements pourrait-elle permettre de faire réussir mieux les autres élèves? Mais il faudrait alors dénoncer les intentions



du gouvernement lorsqu'il prend cette mesure, faire des économies budgétaires. Il n'est évidemment pas question pour la droite ou pour le FN de le faire. La première n'aspire qu'à revenir au pouvoir et à la gestion des affaires de la bourgeoisie, le second y postule.

Des réponses rétrogrades et nauséabondes

Dans sa lettre du 6 mai au président de la République, pétition signée

par 200 parlementaires, l'UMP Bruno Le Maire dénonce dans la réforme la suppression du latin «un naufrage pour notre nation», un «abandon de l'excellence républicaine», le choix du «nivellement par en bas», de «l'égalitarisme»... Que de grands mots pour éviter de parler de moyens, des postes de professeurs que la droite a supprimés massivement quand elle était au pouvoir, ou du service public qu'elle s'emploie depuis des années, alternativement avec les gouvernements de gauche, à saper et détruire. Quant aux propos racistes et sexistes de Sarkozy contre Taubira et Vallaud-Belkacem, ils ne peuvent que susciter notre indignation, et nous devons lutter avec la plus grande fermeté contre ces idées nauséabondes.

Dans la lettre de Le Pen fille aux «collèges de France, proviseurs, professeurs et personnels éducatifs»,

le Front national dénonce un des aspects essentiels de la réforme: «Le point le plus consciencieusement dissimulé par le gouvernement, et certainement le plus dangereux, est la diminution massive des heures de cours consacrées aux enseignements disciplinaires». Il dit vouloir «rompre avec la logique des dernières réformes du collège [...], sous la droite comme sous la gauche». Démagogie du discours contre «l'UMPS» qui ne parle absolument pas de moyens budgétaires, ni d'effectifs par classe, ni du renforcement d'une logique qui sape le principe de l'égalité sur un même territoire du service public de l'éducation, la part de plus en plus grande d'autonomie des établissements. Sous couvert de rassurer les parents sur «l'avenir de leurs enfants», c'est un discours rétrograde sur l'école que le FN nous sert: rejet du «principe de l'interdisciplinarité», «fondamentaux», «autorité du maître», fin du collège unique et retour aux collèges professionnels...

Alors oui, c'est une tout autre voix qu'ont fait entendre les milliers de manifestantEs de mardi. Et ce n'est pas fini!

Commission Éducation nationale

île qui comme l'a prouvé la lutte du LKP n'a pas oublié et vit toujours une politique coloniale. Avec cette déclaration, Hollande écarte donc d'un revers de main tout devoir de réparation dû également aux Antilles restées françaises, alors même qu'il inaugurerait le Mémorial Act à la mémoire de ce passé esclavagiste. Devant la médiatisation et les questions suscitées par cette déclaration, le panache du discours s'est dégonflé, et à son arrivée en Haïti, il ne restait que des fleurs au pied de la statue de Toussaint Louverture, et une chute des plus symboliques en montant sur l'estrade. Cette même estrade où le président de la République distille son discours devant un parterre de V.I.P., alors qu'un peu plus loin, des Haïtiens maintenus à distance de la cérémonie clamaient «restitution», «réparation», «argent oui, morale non»... Hollande a alors répondu

que cette dette il s'en acquitterait «moralement», précisant: «On ne peut changer l'histoire, mais on peut changer l'avenir». L'avenir? Une coopération dans le domaine de l'éducation, «un véritable plan Marshall»... Cela alors qu'ici, de la réforme des rythmes scolaires à celle des collèges, il enchaîne les réformes de casse de l'éducation nationale...

Tout comme Sarkozy au moment du tremblement de terre, c'est donc bien en néo-colonialiste que François Hollande est venu à Port-au-Prince. Le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire (1950) n'en est que plus retentissant: «Et balaie-moi tous les obscurcisseurs, tous les inventeurs de subterfuges, tous les charlatans mystificateurs, tous les manieurs de charabia. Et n'essaie pas de savoir si ces messieurs sont personnellement de bonne ou de mauvaise foi, s'ils sont personnellement bien ou mal intentionnés, (...) l'essentiel étant que



Un message que Hollande n'aura pas entendu. DR

leur très aléatoire bonne foi subjective est sans rapport aucun avec la portée objective et sociale de la mauvaise besogne qu'ils font de chiens de garde

du colonialisme».

Thibault Blondin

1- Voir *Tout est à Nous!* la revue n°8 sur notre site, ainsi que d'autres articles sur l'histoire d'Haïti.

NO COMMENT

Ce verdict prouve que la racaille avait bien mis la banlieue à feu et à sang par plaisir et non à cause d'une bavure policière.

MARION MARÉCHAL-LE PEN, sur Twitter mardi 18 mai, concernant la relaxe des deux policiers poursuivis pour la mort de Zyed et Bouna.

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction:
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion:
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration:
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN:
2269-3696

Commission paritaire:
0419 P 11508

Société éditrice:
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage:
6 500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication:**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction:**
Manu Bichindaritz

Maquette:
Ambre Bragard

Impression:
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél.: 0148 70 42 22
Fax: 0148 59 23 28
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

MÉLENCHON ET L'ALLEMAGNE

Le poison nationaliste

Le cadeau d'Angela Merkel à François Hollande, un tonnelet de harengs Bismarck, serait, si l'on en croit Jean-Luc Mélenchon, le symbole de la soumission de la France à l'Allemagne. Une soumission dénoncée dans son dernier livre, le Hareng de Bismarck, le poison allemand.

Ce livre ne dit bien sûr pas que des bêtises. On y trouve une critique du prétendu « modèle » social allemand, des petits boulots, des bas salaires, des dangers écologiques, de la politique du gouvernement Merkel, de la marche ultralibérale de l'Union européenne et des choix concordants de Hollande. Mais Mélenchon nous amène par glissements successifs à un discours nationaliste qui, sur ce terrain, n'a rien à envier à celui du FN. La présentation du livre est claire : « Un monstre est né sous nos yeux, l'enfant de la finance dérégulée et d'un pays qui s'est voué à elle, nécrósé par le vieillissement accéléré de sa population. L'un ne serait rien sans l'autre. Cette alliance est en train de remodeler l'Europe à sa main. Dès lors, l'Allemagne est, de nouveau, un danger. Le modèle qu'elle impose est, une fois de plus, un recul pour notre civilisation. » Sur le compte Facebook de Mélenchon, la promotion du livre est assurée par une vidéo qui s'ouvre sur les célèbres images d'un match de football, France-Allemagne en 1982, où le gardien Schumacher blessait un joueur français, Battiston, avec ce commentaire : « En Europe, Merkel pratique la méthode du choc. Exemple avec la Grèce. »

L'émission de télévision « On n'est pas couché » est aussi riche d'enseignements : « Ils ont annexé un pays [la RDA]. Cette méthode, ils l'ont ensuite appliquée à toute l'Europe, et maintenant c'est à nous qu'ils veulent l'appliquer. » Puis, d'évoquer le problème du travail des femmes, avec une référence savoureuse : « Kinder, Küche, Kirche¹, il ne faut pas exagérer, c'est un vieux truc, sous l'ancien régime puis sous les nazis, ce n'est plus le cas aujourd'hui... mais la culture est restée ».

Pourquoi cette agressivité ?

Il faut aller chercher la réponse à nouveau dans les explications du harangueur² : « je suis un indépendantiste français », « ceux qu'on ne peut convaincre, il faut parfois les contraindre », ou encore « nous avons le devoir de nous entendre avec les Russes »... La boucle est bouclée : l'Allemagne est un danger, il faut donc restaurer la souveraineté de la France, renouer ses vieilles alliances pour restreindre le champ d'influence de l'Allemagne. Un discours somme toute aussi classique que celui que nous entendons chez tous les partis de gouvernement : Sarkozy, puis Hollande, nous l'avaient déjà servi, disant l'un puis l'autre qu'il fallait revoir le rapport de forces avec l'Allemagne. Le FN nous le rabâche aussi : « Le PS est en réalité le complice de l'UMP dans l'asservissement de la France au diktat de Bruxelles et de Berlin. »³

Le plus terrible dans tout cela est peut-être que le soudain intérêt de Mélenchon pour le hareng est directement lié à la tempête dans laquelle vogue le navire Front de gauche. Les conseils municipaux et régionaux dans lesquels sont embarqués le PCF l'ont mouillé jusqu'au cou avec le PS, et l'autoritarisme et le nationalisme de la direction du PG semblent mener son congrès à la noyade. Mélenchon cherche l'inspiration en croyant que la force du FN réside dans son nationalisme, alors que sa propre faiblesse réside, comme Syriza en Grèce, dans son lien avec les institutions du capitalisme. Ce qui fait aujourd'hui la force du FN, c'est plutôt son vermis « hors système ». Et, face à la crise du capitalisme et au FN, la solution ne sera pas nationale, mais dans l'alliance des travailleurs de tous les pays, en particulier avec ceux d'Allemagne !

Antoine Larrache

1 – « Enfants, cuisine et église » (« les trois K ») est une représentation de la place dévolue aux femmes depuis l'époque de Bismarck...

2 – Lire aussi « La République de Mélenchon » dans *Tout est à nous!*

La revue n°44, juin 2013.

3 – Florian Philippot, communiqué de presse du 27 avril 2013.

« Le service public territorial, un outil indispensable de réponse aux besoins sociaux »

Entretien. Secrétaire général de la Fédération CGT des services publics, **Baptiste Talbot** nous explique les enjeux de la journée de grève qui a eu lieu ce mardi 19 mai.

Quels sont les enjeux de la réforme territoriale qui justifient cette mobilisation ?

La réforme territoriale menée par Hollande et son gouvernement prolonge celle de Sarkozy. Elle participe ainsi d'une forme de consensus austéritaire dont l'objectif premier est la baisse forcée de la dépense publique.

Cette réforme, avec son volet métropolisation/régionalisation, est une machine à concentrer les richesses et les lieux de décision et donc à désertifier le territoire. En cohérence avec le Pacte de responsabilité et les autres réformes de l'action publique, elle vise à réduire la participation du capital au financement de notre modèle social et à mettre les moyens publics au service des grandes entreprises.

Cette concentration sur les grandes entités contribue aussi à l'affaiblissement de la démocratie de proximité. Le gouvernement veut donner aux régions un pouvoir d'adaptation réglementaire pour tenir compte de leurs spécificités. La loi ne serait donc plus la même sur l'ensemble du territoire : c'est la République une et indivisible qui est en jeu.

Il faut enfin souligner que cette réforme est menée sans débat public digne de ce nom, sans consultation démocratique, sans négociation avec les représentants des personnels.



Ce grand recul social et démocratique contribue puissamment à la montée de l'extrême droite.

Comment cela impacte-t-il les conditions de travail des agents de la fonction publique territoriale ?

En lien avec la réforme territoriale, Hollande a décrété 11 milliards de coupes dans les dotations de l'État aux collectivités d'ici à 2017, soit 5% de leur budget. Couper une telle masse financière a nécessairement un impact sur l'emploi.

D'ores et déjà, des plans de suppressions de postes sont mis en

œuvre ou programmés dans de nombreuses collectivités. Les agents de celles dont les périmètres vont évoluer sont dans une grande incertitude quant à leur devenir en termes d'affectation et de conditions d'emploi. Ce contexte anxiogène crée un climat très difficile. Les conditions de travail se dégradent et la souffrance grandit parmi les personnels.

Quelles en sont les conséquences concrètes pour les usagers ?

Les attaques contre les moyens des collectivités, et donc l'emploi et le service publics, rejaillissent mécaniquement sur le service rendu aux usagers. Dans les zones périphériques, rurales et urbaines, on assiste à un fort recul du service public, qui s'accroît si l'offensive en cours n'est pas stoppée. Un peu partout, des projets sont abandonnés, des activités deviennent payantes ou sont arrêtées. En raison notamment de la baisse des dotations, on recense dans le domaine culturel plus de 150 festivals supprimés ou annulés.

Une manifestation spécifique est prévue à Lyon. Pourquoi ?

La métropole lyonnaise voulue par Gérard Collomb constitue le modèle le plus achevé, le plus intégré, le plus conforme aux volontés du

patronat. Il s'agit aussi du modèle le moins démocratique dans ses conditions de construction. Cela est cohérent puisque le capital considère chaque jour davantage la démocratie comme une contrainte dont il est urgent de s'affranchir. Collomb a illustré cette réalité le 23 mars en faisant charger par la police les agents grévistes de la métropole, mobilisés en intersyndicale pour porter leurs revendications. Cette intervention s'est conclue par des hospitalisations, des interpellations et des poursuites judiciaires contre deux collègues. Le 19 mai était donc aussi un moment de réaffirmation de l'importance des libertés syndicales comme condition de la lutte contre l'offensive en cours.

Au-delà de cette journée, quelles sont les prolongements prévus par l'intersyndicale, par la CGT ?

Il est important de relever que les organisations mobilisées le 19 mai – CGT, FO, FAFPT, SUD, FSU – représentent en audience électorale une majorité des personnels territoriaux. Ce maintien d'un axe unitaire majoritaire de contestation et de propositions est un fait majeur. Nous entendons bien continuer à résister et à promouvoir le service public territorial comme un outil indispensable de réponse aux besoins sociaux.

Au-delà du 19 mai, plusieurs de nos organisations sont engagées dans la préparation de la manifestation nationale de Guéret du 13 juin. Par ailleurs, avec tous les syndicats de la fonction publique, nous participons aux démarches de contestation du projet Lebranchu de réforme des carrières et rémunérations. La CGT continue d'œuvrer dans ce cadre à la construction de mobilisations les plus unitaires possible pour élever le niveau du rapport de forces.

Propos recueillis par Robert Pelletier

Cette fois, c'est le droit des salariéEs à se défendre et à se mêler des affaires du patron qui est dans le collimateur du gouvernement. À l'origine du projet, il y a l'hiver dernier l'échec de la négociation entre patronat et syndicats, au cours de laquelle le Medef a cherché à imposer le « conseil d'entreprise », instance de représentation du personnel fusionnant délégués du personnel (DP créés en 1936), comité d'entreprise (CE, 1945) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT, 1982). Rebsamen avait annoncé il y a un an son souhait d'en finir avec les « seuils sociaux », les seuils d'effectifs à partir desquels se déclenchent les obligations d'élection des représentants du personnel (soit 11 salariéEs pour les DP et 50 pour le CE et le CHSCT) Aujourd'hui, il exauce en grande partie la revendication patronale.

Dans les entreprises de moins de 300 salariéEs, le patron pourrait sur sa seule décision fusionner CE, DP et CHSCT dans une seule et unique instance. Dans les entreprises de plus de 300 salariéEs, cette possibilité serait ouverte par voie d'accord collectif. À la clé, c'est évidemment la baisse du nombre d'élus et d'heures de délégation pour assurer le mandat ou aller discuter avec les salariéEs qui est en jeu. Et aussi moins de salariéEs protégés, les salariéEs qu'on ne peut licencier sans autorisation de l'inspection du travail.

LOI REBSAMEN Grande braderie des droits des salariéEs

La loi Macron n'est même pas sortie du Parlement que la loi Rebsamen est déjà sur le point d'y entrer, avec son nouveau cortège d'attaques contre les droits des travailleurEs...



Gouvernement et Medef main dans la main... DR

La santé et la sécurité à la trappe ?

Le déroulement des réunions et leur contenu seraient également modifiés. L'instance unique se réunirait 6 fois par an et l'ordre du jour traiterait de tous les sujets : réclamations des salariéEs, conditions de travail, choix économiques de l'entreprise. Le risque est que les questions de santé et de sécurité, auparavant discutées dans une instance propre, passent à la trappe et se soumettent aux impératifs économiques. Le projet de loi prévoit également de raccourcir les délais de consultation,

de regrouper les thèmes de consultation pour faire moins de réunions – avec parfois un avis unique comme sur les restructurations là où il fallait auparavant consulter séparément CE et CHSCT. De même, le CE ne serait plus consulté sur les accords d'entreprise. Enfin, Rebsamen prévoit de regrouper les thèmes de négociation obligatoire et d'élargir les possibilités de négocier sans délégué syndical. Au passage, le ministre du Travail a commis une grosse bourde en supprimant les informations dues au CE sur l'égalité femmes-hommes. Devant

le tollé des associations féministes, il a dû promettre en toute hâte qu'un amendement serait déposé pour les rétablir. Toutefois, la négociation annuelle sur l'égalité (au contenu certes assez formel) risque bien de se trouver noyée dans une vague négociation « sur la qualité de vie au travail », nouveau concept patronal visant à faire oublier les obligations en matière de prévention de la santé. En contrepartie, la loi instaure des commissions régionales paritaires pour les entreprises de moins de onze salariéEs, dépourvues de tout représentant du personnel. 10 sièges seront réservés aux syndicats selon leur audience. Mais les délégués n'auraient que 5 heures de crédit par mois et n'auront surtout aucun droit d'accès aux entreprises. C'est pourtant là que le bât blesse, puisque la CGT y voit une avancée. Pour la préserver, elle a annoncé qu'elle ne s'opposerait pas à la loi et se contenterait de faire du lobbying parlementaire sur le reste... quitte à brader 80 ans de conquêtes sociales. **Le comité inspection du travail – Pôle emploi Ile-de-France**

CUBA Visite « historique » ou voyage d'affaires ?

Dans sa grande misère, le gouvernement Hollande a une capacité énorme pour transformer en mesquinerie ce qui pourrait être un événement politique. C'est le cas du voyage du président à Cuba et de son entretien avec Fidel Castro.

L'ensemble du voyage a été tellement marqué par les affaires et les manœuvres que la première visite d'un président français à Cuba est devenue une banalité. On pourrait d'ailleurs dire la même chose de Raul Castro. Quelques jours plus tôt, il avait rendu visite au Pape François, et avait déclaré à la sortie : « Si le Pape continue ainsi, je vais retourner à la prière et à l'Église »...

Une brèche est ouverte

Cette visite est pourtant pleine de sens parce que Cuba souffre encore de l'embargo criminel des USA. C'est seulement en décembre dernier que les USA et Cuba ont repris le dialogue afin de rétablir des relations diplomatiques. Cuba vient de perdre son label de pays terroriste, et Obama a rencontré Castro au sommet de Panama il y a quelques semaines. En septembre, le Pape doit visiter Cuba et les USA. En juin, le sommet Union européenne – CELAC (Communauté d'États d'Amérique latine et de la Caraïbe) doit officiellement mettre fin à la limitation des relations avec Cuba justifiée par le non-respect des droits de l'homme.

La brèche est ouverte et la France doit s'y engouffrer. D'autant plus que la France a toujours été opposé à l'embargo, sans faire bien entendu beaucoup de bruit, parce que cela gênait ses intérêts impérialistes et ceux des USA. Même Sarkozy avait tenté un rapprochement avec Cuba, en y envoyant Jack Lang à cet effet.

HOLLANDE A RENCONTRÉ FIDEL



La politique d'Obama et dans son sillage celle de Hollande font partie des efforts de « normalisation », de règlement des conflits, dans toute l'Amérique latine, afin de pouvoir intervenir avec toute la brutalité nécessaire dans d'autres régions du monde. C'est la raison pour laquelle le gouvernement de Colombie négocie avec les FARC à La Havane.

L'impérialisme français aux aguets

La France a l'habitude de parler d'indépendance nationale et de culture en Amérique latine pour

masquer et protéger sa politique impérialiste, depuis de Gaulle et sa tournée de 1964 en passant par Mitterrand et son discours de Cancun. Mais les investissements français sont aussi négatifs, prédateurs et usuriers que par exemple ceux des USA, que ce soit en Afrique... ou en Amérique latine.

Cuba Coopération, l'organisme de collaboration entre le PCF et le gouvernement cubain, résume parfaitement le sens de la visite : « Des esprits chagrins, certains amis de Cuba s'y sont joints, ont retenu que le

Président (Hollande) se faisait le VRP des entreprises françaises. Et alors, qui s'en plaindra ? Sûrement pas les Cubains dont les dirigeants espèrent que les investissements étrangers, indispensables au développement de l'économie, atteindront 2,5 milliards par an ! » (Lettre électronique du 14 mai 2015).

Nous faisons partie des militants solidaires de la révolution cubaine et de son combat contre l'impérialisme, mais en désaccord avec la politique de restauration capitaliste en cours.

Cuba en recherche d'une transition

Le PCF a très bien résumé la séquence : « La visite du président François Hollande à Cuba marque un moment fort, un geste politique de grande importance dans les relations entre la France et Cuba. Elle ouvre un large éventail de possibilités de coopération dans des domaines différents » (Déclaration du PCF le 13 mai 2015).

Les gestes politiques auront été très remarquables, telle la cérémonie de remise de la Légion d'honneur au cardinal Jaime Ortega, un pont entre le gouvernement cubain et son opposition. De son côté, Hollande a retiré de la conversation avec Fidel un appui à la politique de la France pour la COP 21. Le gouvernement cubain cherche une transition « pacifique », et la France l'appuie parce que c'est favorable à ses propres intérêts.

Dans son salut à Hollande au pied de l'avion, Raul Castro a tenu des propos assez clairs : « Pourquoi devrait-on aller vite au risque de commettre des fautes ? On est en train de prouver beaucoup de choses, (...) et surtout on ne veut pas prendre de mesures qui signifieraient des sacrifices pour notre peuple. C'est important et notre peuple le comprend. » Tout un processus à contrôler, afin d'éviter des convulsions qui pourraient devenir des catastrophes.

Marcelo N.

NÉPAL Après le second séisme meurtrier, quelle aide internationale ?



Une détresse sans réponse d'ampleur. DR

Le Népal a été frappé mardi 12 mai par un second tremblement de terre de forte puissance, alors que l'aide internationale reste chaotique.

Tout tremblement de terre important augmente l'instabilité des failles tectoniques. Il est donc suivi de nombreuses répliques et, parfois d'un autre puissant séisme comme ce fut le cas au Népal mardi dernier, avec une secousse de magnitude 7,3 (elle était de 7,8 le 25 avril), avec son cortège de destructions dans un pays déjà lourdement frappé.

Ce second séisme complique la tâche des secours, obligés de rechercher à nouveau les survivants et les corps des victimes au lieu de se concentrer sur la distribution de l'aide et la réhabilitation. Il renforce le sentiment d'insécurité d'une population en stress permanent, consciente de la fragilité de sa situation. De plus, un stress d'autant plus fort qu'aucune politique de prévention n'avait été préalablement mise en place et que les secours sont chaotiques, inégaux. L'insupportable attente des villages reculés offre ainsi un douloureux contraste avec la cohorte d'hélicoptères privés loués par les assurances en faveur des touristes himalayens.

Par rapport à d'autres catastrophes humanitaires (notamment les inondations meurtrières au Bangladesh voisin), le Népal a bénéficié d'une très grande visibilité médiatique et, en conséquence, d'une forte mobilisation de gouvernements et de grandes ONG. Est-ce un mal pour un bien ?

Interventions humanitaires et enjeux diplomatiques

Tout s'est fait dans le désordre le plus complet. Les avions sont partis sans savoir s'ils pourraient atterrir sur le petit aéroport de Katmandou, engorgé : celui que la France a affrété à même dû faire demi-tour ! Des organisations humanitaires ont débarqué sans aucun contact sur place, cherchant en priorité un lieu d'intervention où elles pourraient être vues des télévisions. Des stocks de pots de mayonnaise ont été envoyés, sans aucune préoccupation sur les besoins alimentaires réels des populations sinistrées... Tout ceci après tant d'expériences précédentes qui ont montré non seulement l'inefficacité, mais aussi la nocivité de cette politique « hors-sol » de l'aide (le désastre haïtien en offrant l'exemple le plus criant). Sous couvert d'intervention humanitaire, la visibilité d'un pays sinistré en fait aussi l'enjeu de conflits géopolitiques. Au Népal, il s'agit tout d'abord de la lutte d'influence sino-indienne dans l'Himalaya. Les moyens mobilisés sont alors très importants, mais la propagande, la mise sous tutelle du régime, le renforcement des liens avec les possédants, prennent le pas. En témoigne l'attitude de la majorité des grands médias indiens venus sur place louer l'action de « leur » gouvernement au risque de rendre les victimes invisibles (et de s'approprier des hélicoptères qui auraient dû acheminer l'aide). Certes, de grandes associations comme Médecins sans frontières apportent des secours précieux. Il faut donc se garder de tout mettre dans le même sac. Mais le Népal montre une fois de plus que l'intervention humanitaire est devenue un « marché compétitif » pour bon nombre d'ONG « professionnalisées », et que la « politique de l'aide » telle que conçue par les gouvernements répond à des objectifs « diplomatiques » dont les populations sinistrées se retrouvent otages.

À la politique de l'aide « hors-sol », il faut opposer une solidarité « de terrain » grâce à l'action de mouvements sociaux progressistes socialement enracinés. Elle doit être pensée en faveur des plus démunis, dans la durée. Nos propres liens au Népal étant ténus, nous espérons pouvoir le faire avec la Via Campesina et sa section népalaise.

Pierre Rousset

BURUNDI Crise politique, spirale de violence

Après des semaines de mobilisation populaire contre le troisième mandat du Président Nkurunziza, une tentative de coup d'État s'est soldée par un échec, et la répression gouvernementale risque d'empirer.

Comme son voisin rwandais, le Burundi a hérité d'un cadeau empoisonné légué par le colonialisme : les divisions ethniques, sources de guerre civile qui continuent d'empoisonner la vie politique. Le pays a connu une succession de conflits communautaires puis une guerre civile entre 1993 et 2006. Des centaines de milliers de personnes ont perdu la vie et ces douloureux épisodes de l'histoire restent présents dans les esprits.

Mais la crise actuelle est avant tout politique, entre un président qui tente de s'éterniser au pouvoir et une population qui aspire à la démocratie, ce qui reste hélas un classique en Afrique. En effet, le refus de l'alternance des dirigeants qui tripatoillent les Constitutions reste une question centrale et focalise une grande partie des luttes populaires, comme on l'a vu au Sénégal puis au Burkina Faso où les populations ont imposé un changement politique.

Tentative contestée

Les accords d'Arusha, signés en 2010 sous les auspices du président tanzanien Nyerere et sud-africain Nelson Mandela, ont mis fin à la



Des manifestants dans les rues de Bujumbura le 11 mai dernier. DR

guerre civile entre Hutus et Tutsis en construisant une architecture où le maître mot reste le partage du pouvoir entre communautés et entre partis politiques. Cet accord prévoit que le président ne peut prétendre à un troisième mandat. C'est précisément ce que tente d'ignorer Pierre Nkurunziza, arguant que son premier mandat n'était pas issu d'une élection générale mais de l'Assemblée nationale. À Bujumbura, la capitale, Nkurunziza est largement isolé : opposition et société civile ont appelé à des manifestations qui

sont durement réprimées, et on compte une vingtaine de morts. L'église catholique, très influente, s'est prononcée elle aussi contre la perspective de ce troisième mandat, et la contestation a même gagné le parti dirigeant, le CNDD-FDD, où des exclusions ont été prononcées.

Répression généralisée

C'est ainsi que le général Godefroid Niyombare, ancien responsable des services secrets, a été limogé pour avoir produit un rapport contre le troisième mandat. Ce haut responsable de l'armée a toujours

défendu l'équité entre Hutus et Tutsis au sein de l'armée, et reste attaché aux accords d'Arusha, ce qui semble avoir été sa motivation pour la tentative de coup d'État. Son échec provient notamment d'une sous-estimation de la résistance de la garde présidentielle qui a défendu la radio-télévision nationale du Burundi, véritable enjeu car seule radio à émettre sur l'ensemble du pays.

L'échec du coup de force risque d'aggraver la situation du Burundi. Déjà, lors de son accession au pouvoir, Nkurunziza s'était éloigné des accords d'Arusha et dérivait vers une dictature. La répression grandissante des forces de sécurité épaulées par les Imbonerakure, l'organisation de jeunesse du CNDD-FDD, a déjà mis plus de cinquante mille personnes sur le chemin de l'exil.

Plus grave, en réponse aux mobilisations, Pierre Nkurunziza commence à poser la question du pouvoir en termes ethniques, avec le risque d'une nouvelle confrontation généralisée et d'une déstabilisation d'une région déjà en proie aux violences des différentes milices.

Paul Martial

De la répression brutale à la discrimination permanente

Le procès engagé par 17 mineurs grévistes de 1948 licenciés¹, et pour certains condamnés à des peines de prison, nous a rappelé la violence à l'encontre des syndicalistes et des grévistes tout au long du 20^e siècle, sans parler de celle du 19^e.

Lors de cette grève, 6 mineurs tués, 2950 emprisonnés, poursuivis, révoqués (souvent délégués ou responsables syndicaux), en attendant que la direction des Houillères fasse le tri. En 1953, 700 étaient toujours interdits de travail dans les mines. C'est la dernière grande vague de répression de l'histoire des luttes de classes en France. Mais elle n'est que la continuation d'une violence qui commence dès la Révolution française.

Épurations et répression

Le décret d'Allarde et la loi Le Chapelier (1791) interdisent les organisations et les grèves, avec des peines de prison allant jusqu'à un mois en 1791, et même jusqu'à un an en 1834. Jusqu'à la suppression du « délit de coalition » (droit de grève) en 1864, des milliers d'ouvriers vont être poursuivis, au moins 7000 condamnés, dont 143 condamnations supérieures à un an de prison².

La suppression du délit de grève en 1864 n'empêche pas la répression des grévistes. D'une part,

la grève est considérée par les tribunaux comme un motif permettant la rupture automatique du contrat de travail... jusqu'en 1950³! Tous les grévistes sont susceptibles d'être licenciés. Les patrons ne vont pas s'en priver. Le renvoi systématique des militants, des « meneurs » pistés d'une entreprise à une autre, est l'arme majeure contre les luttes ouvrières. On a même vu des patrons métallurgistes prévoir une amende pour l'entreprise qui embaucherait tel militant particulièrement actif.

Il y a aussi les épurations massives, les 140 congédiés des verreries d'Anzin en 1884, les 805 révocations des postiers suite à la grève de mai 1909... Après l'échec du mouvement de grève des cheminots de mai 1920, 400 inculpés de complot contre la sécurité de l'État, 20 000 licenciés, certains étant réintégré avec la victoire du Cartel des gauches en 1924, d'autres en 1936 avec la nationalisation. En mai 1936, les premières grèves commencent pour imposer la réembauche de militants grévistes lors du

1^{er} mai, à Bréguet au Havre ou à Latécoère à Marseille. Il y a aussi des épurations sélectives, celles des militants les plus combattifs, des militants communistes qui dans les années 1920 et 1930 vont de boîte en boîte, licenciés dès la première grève.

Condamnations et réquisitions

D'autre part, il y a toujours des condamnations pour « violences », et surtout pour « atteinte à la liberté du travail ». De 1864 à 1884, 2700 condamnations, dont 61 à plus d'un an d'emprisonnement. Entre 1872 et 1874, il y a eu en moyenne entre 13,6 et 18,7 condamnés pour 1000 grévistes, puis ce chiffre est redescendu à 2 ou 3! Ainsi, à la suite de l'échec de la grève générale lancée par la CGT le 30 novembre 1938, il y eu 1731 poursuites engagées, 806 peines de prison, dont 103 à plus de deux mois.

Le droit syndical est reconnu en 1884, mais ce ne sera qu'en 1936 que seront créés partout les délégués du personnel et reconnue la notion de discrimination dans les accords Matignon, puis en 1968 que sera autorisée la section

syndicale d'entreprise. Mais ces responsables et élus n'auront droit à une « protection particulière », un système imposant pour toute rupture d'un contrat de travail l'autorisation de l'inspecteur du travail, qu'en 1945-1946. Les patrons essaieront de contourner cette difficulté, mais la Cour de cassation l'interdira clairement en 1974 (arrêts Perrier). Il restera aux patrons la possibilité d'augmenter le nombre de demandes, la discrimination systématique des militants combattifs, pour arriver petit à petit à leurs fins. Enfin, les réquisitions ont fait leur réapparition lors du mouvement de 2010 dans les raffineries. Elles aussi font partie de l'histoire de la répression des mouvements de grève, de celle des cheminots en 1910, aux mineurs en 1963.

Patrick Le Moal

1 - Survivants et veuves

2 - Stéphane Sirot, *La grève en France. Une histoire sociale (XIX^e-XX^e siècle)*, Éditions Odile Jacob, 2002, page 232.

3 - Même si la Constitution de 1946 reconnaît le droit de grève comme liberté fondamentale. C'est aussi l'année où le droit de grève est enfin accordé aux fonctionnaires.

Grandeur et misère des salariéEs protégés

Les salariéEs protégés, ce sont les 600 000 représentantEs du personnel, élus ou mandatés, soit 6 % de l'effectif du secteur marchand (un taux à rapprocher de celui de syndicalisation, qui se stabilise à 8 %) qui assurent, dans les entreprises du privé, la permanence de l'action collective et syndicale, le plus souvent contre vents et marées.

Le législateur, pour contrer la toute-puissance patronale, les a dotés de longue date (les délégués du personnel remontent à 1936, les délégués syndicaux à 1968) d'un statut exorbitant au regard du droit commun : aucune modification de leur contrat de travail ne peut leur être imposé et leur licenciement, quelle qu'en soit la cause, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation, au nombre de 15000 chaque année, auprès de l'inspection du travail. Le motif économique, qui fait souvent suite aux licenciements collectifs (en particulier ces dernières années dans le cadre de restructurations dans l'industrie et de liquidations), prédomine, ce qui explique que le taux d'acceptation est de 85% (le ministère ne publie plus de statistiques sur le sujet depuis 2004). On ne sera malheureusement pas surpris de la sur-représentation des représentantEs syndiqués, en particulier ceux affiliés à la CGT, dans les demandes liées à un motif disciplinaire. Pour ce motifs, la réticence à autoriser le licenciement est cependant plus forte, d'où la hausse du taux de recours hiérarchique auprès du ministre du Travail dans 7% des cas, majoritairement côté employeurs (il faut dire que 58,5% des décisions sont confirmées par le ministre dans un délai de quatre mois).

Réprimer ou domestiquer

Depuis son origine, le revers de l'action syndicale est la répression (les premières grèves visaient



d'ailleurs à réintégrer les meneurs licenciés...). En 2015, on peut parler non pas d'une mais de répressions, plus ou moins insidieuses ou brutales. La plus courante est celle à l'avancement : ainsi, une enquête récente a montré que les délégués syndicaux sont payés 10% de moins que leurs collègues non syndiqués. La mieux combattue aussi, avec la mise en place, d'abord chez Peugeot, d'une méthode de panel comparatif qui a abouti à des condamnations importantes puis à des accords de reconstitution de carrière des militantEs lésés.

C'est la volonté patronale, fort répandue, d'écartier la présence syndicale qui constitue la première des violences : ainsi, 66% des entreprises qui y sont assujetties n'ont pas de délégués du personnel,

quand il ne s'agit pas tout bonnement de morceler les sociétés pour éviter les effets de seuil et donc la mise en place des instances représentatives du personnel. Ainsi, la montée d'un capitalisme de la franchise dans le secteur du commerce et des services, qui ne compte que 2% de syndiquéEs, exacerbe cette situation. Selon une enquête de 2005, les salariéEs et donc leurs représentantEs y sont davantage soumis au régime disciplinaire que dans les autres activités.

« Une attaque contre un est une attaque contre tous »

Restauration rapide, People & Baby, Virgin : ces récents conflits, consécutifs à l'éviction manu-militari de délégués et de grévistes, donnent lieu des luttes au long cours qui aboutissent souvent à

des réintégrations. Ils illustrent à l'extrême la judiciarisation grandissante de ces situations (par exemple deux ans et demi de délai d'attente devant le tribunal administratif de Paris) et les moyens militants et financiers nécessaires à mettre en œuvre pour les contrer, d'où également un préjudice pour l'organisation concernée. On comprend alors mieux pourquoi la peur des représailles est la première cause invoquée par les salariéEs pour ne pas se syndiquer.

La réponse ne viendra pas de ce gouvernement qui, d'un côté, promet la mise en place d'une action collective contre les discriminations et, de l'autre, réduit la portée du délit d'entrave avec la loi Macron ou bien instaure, dans le cadre du projet de loi relatif au dialogue social, un mécanisme d'augmentation moyenne de salaire pour les délégués les plus investis... tout en bloquant la proposition de loi sur l'amnistie des faits syndicaux sous Sarkozy. Elle est plutôt à trouver du côté de la prise en compte grandissante, par les centrales syndicales, mais aussi par plusieurs acteurs judiciaires, de ce phénomène qui s'est traduit par la mise en place de l'Observatoire de la répression syndicale¹.

LD

1 - <http://observatoire-repression-syndicale.org>

Pour poursuivre la réflexion :

un livre : Répression et discriminations syndicales, collectif, Syllepse, 2011.

une série d'articles sur le site Terrain des luttes : <http://terrainsdeluttes.ouvaton.org>

De la radiation de Yann Le Merrer, syndicaliste de SUD à La Poste aux procédures de licenciements engagées contre les militants engagés dans la présentation d'une

liste CGT à Castmetal dans le Doubs, la répression antisyndicale reste bien l'expression de l'autre face du prétendu dialogue social : l'acharnement contre celles et ceux qui refusent de plier face aux politiques patronales et gouvernementales.

Politiciens, patrons et sociologues se plaisent à répéter que le syndicalisme en France est faible. De droite à gauche, ce refrain se double d'un regret quasi unanime de cette situation qui serait un obstacle majeur à un dialogue social tant vanté. Les explications les plus répandues tournent autour de deux axes. Tout d'abord, les éléments extérieurs, avec d'abord le maintien d'un chômage de masse qui sape l'ensemble des résistances. Ensuite, la réorganisation de l'appareil productif qui tend à la déstructuration des organisations du travail (externalisation, sous-traitance, prestataires, multiplication des types de contrat de travail) et donc des collectifs de travail eux-mêmes au cœur des collectifs de résistance. Le deuxième axe se situe dans le mouvement syndical qui serait trop politisé, et ne sachant pas s'adapter au nouvel environnement, en raison de résistances des appareils incapables de s'adapter aux exigences des salariéEs.

Même si toutes les restructurations de l'appareil productif, commercial, financier intègrent une dimension de domestication des producteurs de plus-value, dans toutes les analyses, les pressions et les répressions antisyndicales sont généralement absentes. Pourtant, pour les deux tiers des salariéEs, les pressions patronales sont un des éléments essentiels de non-affiliation à un syndicat. Intimidation, harcèlement contre celles et ceux qui envisagent de s'engager... ont pour objectif de donner un avant-goût de ce que sera l'évolution professionnelle des militantEs potentiels. Intimidation et répression qui visent aussi, voire surtout à laisser la place à un syndicalisme docile, respectueux du dialogue social. Même si, comme le montre la loi sur la compétitivité, le projet de loi Rebsamen, le gouvernement n'hésite pas à aller toujours plus loin dans son soutien à un patronat pour lequel institutions représentatives du personnel et droits syndicaux sont, même affaiblis, même utilisés de manière consensuelle, toujours trop importants.

Robert Pelletier

Quand les patrons-v

C'est ce qu'ont vécu les syndicats de la CGT santé privée de l'entreprise Clinea, filiale d'Orpea, l'un des plus gros groupes mondiaux de maisons de retraite et de cliniques privées.

Orpea possède 345 établissements en France, et a versé 31,8 millions d'euros à ses actionnaires en 2013. Ce groupe a fait appel à une société de renseignements privée, le Groupe Synergie Globale (GSG), spécialisée dans le « conseil en gestion de risque social » : trois comédiens, mis à disposition par cette société, ont ainsi été embauchés comme brancardiers ou agents d'entretien sur

les sites de L'Hajj-les-Roses, Andilly et Lyon pour espionner les syndiqués. Ils devaient se fondre dans la masse, défendre les intérêts des salariéEs, jusqu'à se présenter aux élections professionnelles pour se faire élire. Chaque « infiltré » devait faire des compte-rendus de son « travail » : 16 rapports hebdomadaires ont ainsi été adressés à la DRH d'Orpea entre le 22 mars et le 4 septembre 2010. Ce cirque a coûté 12500 euros par mois au groupe. En 2012, informés par la presse de cette supercherie, les militants CGT d'Orpea ont interpellé la direction qui a nié le problème, en disant que les informations n'avaient « d'autres fins que l'amélioration des conditions de travail », ne visaient qu'« à éclairer la direction du groupe sur la nature et l'ampleur des risques psychosociaux »... Dans un courrier adressé à la CGT, le groupe assure même avoir « exigé des garanties déontologiques », car il était

RÉPRESSION ANTISYNDICALE

Un acharnement politique



oyous infiltrent la CGT...

conscient du risque de « dérives » ! Une réponse qui pourrait faire sourire, si on ne connaissait pas les conditions de travail dégradées dans ce groupe depuis des années et le peu d'intérêt que la direction porte à la santé des salariés. C'est finalement en décembre 2014 que la fédération CGT santé et action sociale a décidé de porter plainte contre Orpea pour « délit d'entrave », « atteinte à la vie privée » et « collecte frauduleuse de données à caractère personnel », contre « un système pensé d'infiltration des syndicats et d'espionnage des salariés ».

Malgré les pressions, la procédure continue

La direction d'Orpea a tout fait pour faire stopper la procédure : elle a aligné plusieurs millions d'euros en proposant d'instaurer une prime d'entreprise de 200 euros bruts non pérenne pour les salariéEs de plus de trois mois

d'ancienneté (un coût d'environ 2 millions d'euros), une allocation d'un budget de fonctionnement à chaque organisation syndicale représentative dont le syndicat « maison » ARC en Ciel (200 000 euros par an), la rédaction d'une charte des droits syndicaux, la création d'au moins seize comités d'établissement régionaux, doublés d'autant de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), avec désignation de nouveaux délégués syndicaux (un coût de 2 millions d'euros). Si elle acceptait de signer, la CGT devait s'engager à ne pas révéler l'accord...

L'ancienne direction de la fédération santé et action sociale voulait accepter ces conditions, sans consulter, dans un premier temps, les militantEs CGT des établissements concernés, au nom du fait qu'elles ouvraient de nouveaux droits syndicaux : un « accord

historique » selon certains ! Un avis que ne partageaient pas les militantEs CGT d'Orpea, exprimant le sentiment de se faire acheter, vivant cela comme un nouveau déni de démocratie faisant suite à la crise dans la fédération santé depuis janvier 2015, date à laquelle la représentante de la santé et de l'action sociale n'a pas respecté le vote des militantEs concernant la succession de Lepaon. Les militantEs CGT d'Orpea ont décidé de ne pas lâcher et la procédure continue, malgré les pressions de la direction d'Orpea qui a notamment jeté en pâture les noms de soi-disant autres infiltrés dans la CGT, pour essayer de diviser les militantEs. L'avocat a aussi laissé entendre qu'en cas de refus, Orpea ne ferait pas de cadeaux aux militantEs de la CGT. Le combat pour faire payer le prix fort à Orpea continue !

Correspondants

« Il ne peut y avoir de riposte isolée sur le strict terrain judiciaire »

Entretien. Membre du Syndicat des avocats de France (SAF), **Élodie Tuillon-Hibon** nous donne un éclairage global sur la question : quelle répression et comment y répondre ?



Où en est la criminalisation des luttes sociales, plus particulièrement du syndicalisme ?

Nous assistons à un développement des contentieux judiciaires lié à la répression anti-syndicale. Tout d'abord ce que nous appelons le sens « actif » ou « offensif », où les difficultés sont grandissantes à faire agir, à faire prendre des décisions contre les attaques économiques ou sociales mises en œuvre par le patronat, au prétexte que la « crise » justifie toutes les politiques patronales. Parallèlement, dans le sens « passif » ou répressif, c'est-à-dire les atteintes directes au droit syndical, les attaques contre les militantEs. D'un côté, le moindre soupçon de violence légitime des salariéEs entraîne des gardes à vue, comparutions pour outrages voire violences. Des détournements de campagne de management sous forme de vidéo peuvent donner lieu à des poursuites. Le plus classique reste les condamnations et licenciements pour des vols présumés ou réels, même pour des valeurs ridicules. De l'autre, les recours par le patronat aux entraves, lock-out, aux vigiles, à la police, sont toujours légitimés de fait, en tous cas jamais condamnés. Et a contrario, on commence même à avoir des « retournements » des dispositions contre le harcèlement à l'encontre de militantEs jugés trop actifs... Dans un contexte où le syndicalisme est affaibli, le patronat tente de pousser l'avantage toujours

plus loin en tentant de liquider les éléments de résistances. Cela dans une situation où des luttes existent, mais se développent souvent dans des secteurs où le syndicalisme est le plus faible, comme le commerce, la restauration ou des PME-TPE. On retrouve ce même acharnement lors de luttes dans les grandes entreprises où le syndicalisme est plus présent, avec la même tentation de briser les militantEs, les syndicats qui organisent la défense des intérêts des salariéEs.

Des attaques qui s'inscrivent dans les reculs sociaux, idéologiques ?

L'appareil judiciaire évolue dans le même sens que la société, et l'approche du droit connaît des modifications inédites, contestables, même si traditionnellement celui-ci s'est toujours placé du côté des « puissants ». Les justifications autour de la crise économique, d'absence d'alternative politique, font sauter des barrières, légitiment les politiques patronales, les répressions. Il y a une perte de référence à toute une histoire sociale qui a pesé sur l'ensemble de la société, y compris sur le monde judiciaire. Les jeunes magistrats désireux d'être plus « objectifs » ou « modérés », plus respectueux de l'histoire, disons « plus démocrates », existent, mais sont plus rares que leurs anciens, et plus exposés. Avant, l'idéologie réactionnaire majoritaire dans le milieu était consciente, elle est aujourd'hui inconsciente, complètement intégrée. Jeter des œufs en direction des forces de l'ordre ou d'un patron est une atteinte à la sécurité dans l'entreprise. L'engagement militant donne non seulement de moins en moins droit à une protection, mais peut même être aggravant pour une partie de l'appareil judiciaire. Le gouvernement tente d'éradiquer au plan politique, comme le Medef au plan social, tout ce qui reste du rapport de forces issu à la fois du Front populaire

et de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous sommes un peu inquiets sur l'évolution des orientations qui vont être données par la chambre sociale de la Cour de cassation. La tentative de passer d'un droit « objectif », certes bourgeois, à un droit de combat contre les résistances sociales. Le patronat organise des formations, un lobbying dans ce sens. Une loi comme celle sur le renseignement qui valide des pratiques jusqu'à ce jour illégales, y compris contre les mobilisations ou en matière de flicage, est significative de cette offensive réactionnaire. Une offensive qui a ses équivalents dans toute l'Europe, avec des lois semblables en Italie ou en Grande-Bretagne.

Quelles ripostes ?

Il ne peut y avoir de riposte isolée sur le strict terrain judiciaire. C'est seulement le redéploiement des mobilisations sociales qui peut inverser la logique engagée. Les avocatEs ont aussi besoin d'être mieux connus et mieux compris par celles et ceux qu'ils défendent. D'une part, les avocatEs sont plus fréquemment eux-mêmes objets de poursuites dans leur exercice professionnel (en diffamation, par exemple) et la protection de l'Ordre n'est pas toujours suffisante. D'autre part, ils sont loin d'être tous des « nantiEs » : on estime qu'entre 15 et 20 % des avocatEs sont aux alentours du Smic, et les avocatEs les moins fortunés sont souvent les plus engagés. Le financement de l'accès au droit des plus démunis (aide juridictionnelle) est un combat de société où les avocatEs sont encore trop isolés. Sans doute faut-il aussi que les militantEs changent un peu leur manière de voir l'avocatE. Les initiatives unitaires contre la loi sur le renseignement, contre la radiation et pour la réintégration de Yann Le Merrer, syndicaliste à La Poste, vont dans ce – bon – sens.

Propos recueillis par Robert Pelletier



APPEL 24 ÉVRY (91) Entre coups de force et négociations



Des salariées d'Appel 24 lors de la manif anti-Macron le 9 avril. PHOTOTHÈQUE ROUGE / JMB

Les grévistes acceptent des concessions mais ne veulent rien lâcher de leur dignité, ni leur unité!

La 9^e semaine de grève s'achève à Appel24/Sérénité24, et les grévistes ont décidé de poursuivre le mouvement. Un simulacre de négociation a eu lieu la semaine dernière après que les salariées ont décidé de s'adresser aux non-grévistes tous les matins. Interventions policières tous les jours à la demande du patron, jusqu'au moment où la police a fini par dire qu'elle ne reviendrait pas puisqu'il n'y avait pas de trouble à l'ordre public.

Le patron, qui n'a pas d'argent pour augmenter ses salariées, a malgré tout embauché 5 personnes en CDI pour tenter de briser la grève en contournant l'interdiction de recourir aux CDD ou à l'intérim. Il a aussi décidé d'embaucher un vigile, la police n'ayant pas agi autant qu'il le souhaitait. Mais après avoir tenté d'utiliser la force avec l'aide du patron Karadjian, le vigile a finalement estimé qu'il n'était pas dans son optique d'aider à virer des grévistes et a quitté son poste après 2 ou 3 heures.

C'est tout le monde ou personne...

La négociation que les salariées espéraient cette fois sérieuse, c'était la 8^e, a eu lieu lundi 11 mai en présence de l'inspection du travail et d'un représentant de la préfecture. Malgré des concessions peu importantes sur les salaires (seulement 40 euros pour celles ayant plus d'un an de boîte), le patron se déclarait d'accord pour aménager une vraie salle de pause pour manger (rappelons qu'elles travaillent 24h/24), organiser des élections du personnel, et revoir un plan de formation répondant aux besoins des salariées qui ont des responsabilités pour lesquelles on ne les forme pas.

Toutefois, le protocole de fin de conflit se révèle une fois écrit bien différent de ce qui a été discuté : un avancement de salaire qui correspond à la convention collective, mais serait appliqué à la tête du client (en fonction des capacités validées individuellement par le patron), la fin des tickets resto, et, cerise sur le gâteau, le refus d'annuler un licenciement prononcé pendant la grève mais pour des motifs antérieurs, des erreurs que toutes les salariées pourraient avoir commises un jour ou l'autre compte tenu des conditions de travail.

Alors pour elles, pas question de reprendre en laissant une copine dehors. On continue!

CorrespondantEs

BURE (55)

Le trou puant du capitalisme

Il n'y a pas encore de déchets à Bure. Il est encore temps de tout stopper. Toutes et tous à Bure cet été!

Le nucléaire a été imposé au monde entier sans se soucier ni des conséquences possibles ni du devenir des déchets mortels qu'il allait produire. Les capitalistes avaient besoin de profits, d'énergie et de bombes pour leurs sales guerres économiques. Rien à faire des conséquences ! Dans les années 70, les « écolos » étaient entraînés dans la boue, ridiculisés, traités de passésistes bornés. Quarante ans plus tard, on ne sait toujours pas prévenir les catastrophes, ni gérer les déchets ou démanteler les centrales. C'est

Monstruosité morale

Les déchets nucléaires ne doivent pas être enfouis. Sinon nous sommes placés devant un fait accompli ahurissant : espérer que la barrière géologique tienne, cela sans rien pouvoir faire pour se protéger en cas de défaillance. Ces défaillances sont presque inévitables compte tenu des échecs des seules expériences connues en la matière : WIPP (Waste Isolation Pilot Plant) à Carlsbad dans l'État du Nouveau-Mexique aux États-Unis ou Asse en Allemagne.

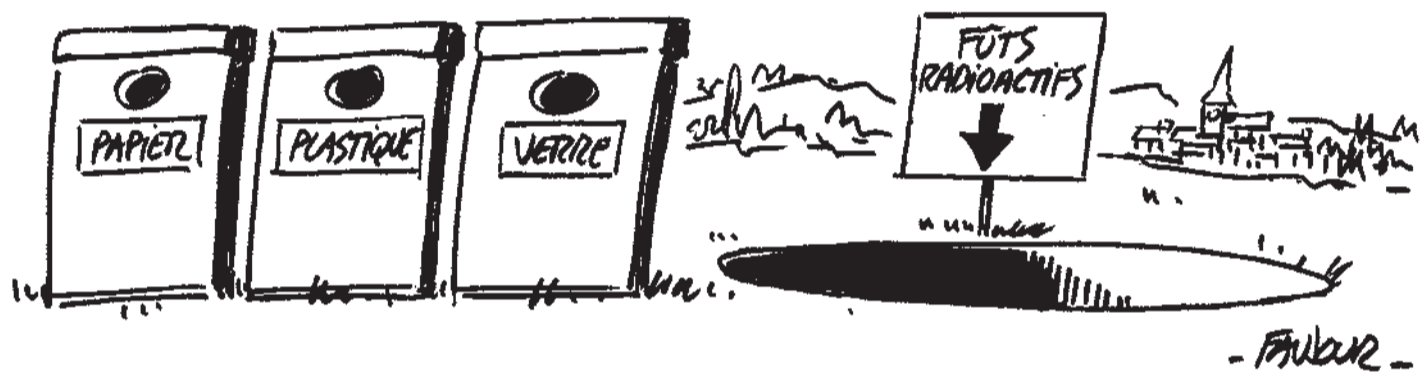
Il faudra demain que l'humanité, débarrassée du capitalisme,

déchets a été repoussée en 2025. D'ici là, les élus locaux devront donner des avis. Comment dire non quand, depuis deux décennies de corruption institutionnalisée de notre belle « démocratie », on est arrosé de subventions pour la moindre façade de maison, club sportif ou chaîne de montage d'entreprise?

Les élus nationaux s'en foutent et s'en remettent au lobby nucléaire en qui ils ont une foi aveugle ou dont ils sont les relais zélés. Édifiant : la loi autorisant le processus menant à l'enfouissement a été votée par seulement 17 députés



LE TRI SÉLECTIF DE L'ANDRA À BURE



bien pourquoi il faut d'extrême urgence arrêter le nucléaire!

Plus le temps passe, plus nous risquons des catastrophes. Et quelles que soient les solutions pour nous protéger des déchets radioactifs, démanteler ou surveiller les installations existantes, dépolluer les morceaux de planète contaminés, ces solutions seront ruineuses en énergie humaine, scientifique, économique et vont peser sur notre avenir pour des générations. Dans ce cadre, Bure se révèle comme la pire des monstruosité!

s'attelle à l'éradication de ce poison. Ces bandits, qui nous ont déjà imposé le nucléaire et ses déchets, n'ont pas le droit de nous priver en plus de la possibilité de trouver un jour une solution.

Monstruosité démocratique

À Bure, Cigéo (centre industriel de stockage géologique) est imposé à coups de dizaines de millions d'euros d'argent corrompu depuis 20 ans. On distribue de l'argent avant même qu'il y ait nuisance. Rappelons que grâce aux luttes des opposants, l'arrivée des premiers

entre Noël et le Nouvel An... Pourtant, plus de 40000 Meusiens et Haut-Marnais ont signé une pétition demandant un référendum. Refus des pouvoirs publics au motif qu'il s'agit d'un projet d'envergure nationale et non locale. Les « débats publics » organisés dans le cadre de la loi sont donc une pure mascarade destinée à faire croire que la démocratie s'exerce ; ils ne sont que « consultatifs » et n'ont aucune influence ni sur les décisions ni sur le calendrier. Ainsi, en 2005, malgré le résultat du débat public, le gouvernement avait confirmé le choix de l'enfouissement à Bure.

Monstruosité écologique

Cigéo, c'est enfin 99 % de la radioactivité des déchets existants qui serait enfouie au même endroit : des centaines de fois Tchernobyl, des risques de pollution et la

contamination des nappes phréatiques sur des centaines de km². Aujourd'hui, où en est-on ? La phase « expérimentale » se termine. L'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, chargée de creuser le trou...) achète des milliers d'hectares et prépare les terrains. En 2017, la construction du centre de stockage sera lancée, et il sera alors de plus en plus dur d'interrompre le processus. Aujourd'hui, on peut encore empêcher cette abomination.

Commission nationale écologie

Dimanche 7 juin : randonnée informative et chaîne humaine autour du site

Du 1^{er} au 10 août : camp anticapitaliste et anti-autoritaire

Plus de renseignements : <http://100000pasabure.over-blog.com> et <http://valognesstopcastor.noblogs.org/files/2015/03/Ramène-ta-pioche.pdf>

PETIT-QUEVILLY (76) Schneider est fermé!

Il y a un peu plus d'une semaine, l'annonce est tombée : l'usine va être fermée (voir l'Anticapitaliste n°288).

Pudiquement la direction parle d'arrêt de la fabrication de transfo en France, ce qui a conduit en plus à fermer un site et une ligne de fabrication près de Metz. La production d'appareils pour EDF sera effectuée en Pologne. Avec cette délocalisation, au travers d'EDF, l'État permet à Schneider, grand groupe du CAC 40, d'augmenter ses profits et de supprimer des emplois en France...

Les 85 licenciements envisagés vont s'ajouter à ceux, déjà nombreux, annoncés dans les entreprises de l'agglomération rouennaise. Dans la ville de Petit-Quevilly, l'émotion est forte : cette usine de 95 ans



DR

était bien connue, et nombre d'habitants y ont travaillé.

Le piège de la direction

Sur le site, après les pleurs de celles et ceux qui jusqu'au bout ont voulu croire la direction – tout allait bien –, la colère commence à monter

et le travail a cessé. Des transfos ont été placés un peu partout dans la cour et certains réclament des actions fortes.

C'est sans doute pour éviter cela que, aidé par la CGC, le directeur propose aux salariés de reprendre le travail

jusqu'à la fin des négos contre une prime! Beaucoup de collègues étant en congés, ce sont ces prochains jours que vont se décider les actions et la forme de la lutte. Gageons que les salariés ne tomberont pas dans le piège grossier de la carotte, une prime que de toute manière le patron récupérera sur les indemnités à venir.

Avec les Alstom Transport qui partagent le même site et qui risquent d'être impactés par la disparition d'un locataire du terrain ; avec les Pap Chap qui se battent depuis 5 mois contre des licenciements ; ou avec Vallourec qui, en chômage technique chronique, craint aussi des pertes d'emplois, c'est à la centralisation des luttes qu'il faut travailler!

Correspondant

NETTOYAGE FINANCE PUBLIQUES (75) -----

« Nous reprenons le travail fièrement »



Coup de balai aux Finances publiques! DR

AUTOMOBILE **Vague de grève en Turquie**

C'est un mouvement de protestation sans précédent que connaît Bursa, la capitale de l'automobile turque à 150 kilomètres à l'est d'Istanbul. Alors que la campagne pour les législatives est dans sa phase finale en Turquie, un mouvement de grève « non autorisée » – car il est quasi impossible désormais de faire des grèves « légales » avec les lois existantes – se développe dans ce secteur qui est l'une des locomotives de l'industrie turque et de ses exportations.

Deux des principales usines automobiles de Turquie, celles de Renault et de Fiat, sont en grève depuis le vendredi 15 mai. Le déclencheur du conflit a été le succès remporté par les ouvriers de l'usine Bosch, le grand équipementier allemand installé dans le même bassin industriel, avec le gain de 60 % d'augmentations de salaires ! Les ouvriers de l'usine Renault de Bursa ont eux aussi exigé des augmentations de salaire, ce qui passait dans ce cas par la dénonciation de la convention collective gelant les salaires et signée par le syndicat dit « représentatif », Türk Metal. Cette organisation est un syndicat « jaune » dans le sens le plus pur du terme : ses représentants sont directement liés aux patrons et répriment y compris physiquement les ouvriers qui s'organisent. Aussi, le mouvement est à la fois contre la direction Renault et contre ce syndicat relais de la volonté patronale. Les ouvriers qui veulent passer au syndicat concurrent Birlesik Metal-Is, plus « de gauche » (et qui a appelé à lutter contre la nouvelle convention), font face à des intimidations et à des violences. Alors que le président du syndicat officiel a déclaré que les employeurs avaient le droit de licencier les travailleurs, 10 000 ouvriers ont démissionné du syndicat officiel depuis le démarrage de la vague de grèves, informations fournies par la presse économique turque.

Des revendications contagieuses...

Les trois revendications des ouvriers de Renault sont reprises dans les autres usines : fin de représentativité du syndicat Türk Metal ; aucun licenciement ; application de la convention d'entreprise signée à Bosch à toute la branche. Les 5 000 grévistes de Renault ont rapidement été suivis par les 4 500 de Fiat qui exigent la même revalorisation, puis par un gros équipementier, Coskunöz, où des centaines de travailleurs sont aussi en grève. D'autres entreprises du secteur de Bursa sont également en grève depuis lundi 18 mai : les entreprises turques Mako et Ototirm, l'américain Delphi et le français Valeo. Mardi 19 mai, le nombre des grévistes dépassait les 15 000.

Ce mouvement concerne des industries et des revendications clés. Il s'agit d'un combat directement lié à l'expansion d'un des fleurons de l'industrie turque, l'automobile, relevant des contradictions du capitalisme turc, avec une dimension politique de classe : la liberté de choisir son syndicat. La Turquie est, pour la production industrielle, partie intégrante de l'Europe élargie à son bassin méditerranéen, à l'intérieur desquels les firmes occidentales planifient leur production. Le modèle de Renault le plus vendu en France, la Clio, est ainsi principalement



À Renault Bursa on ne travaille plus, on grève. DR

produit à Bursa. Capitaux, marchandises et bagnoles passent les frontières fermées à l'expression des solidarités. Le soutien effectif à la grève des ouvriers

turcs de Bursa devient un impératif immédiat pour la satisfaction des revendications de tous, les leurs comme les nôtres.

Jean-Claude Vessillier

CASTMETAL COLOMBIER-FONTAINE (25)

Détermination contre des licenciements abusifs

Mardi 12 mai, la visite de Philippe Poutou a amené du baume au cœur des travailleurs de cette fonderie, en grève depuis le 20 avril pour protester contre le licenciement de 5 de leurs camarades (voir l'Anticapitaliste n°288).



Philippe Poutou porte la solidarité du NPA le 12 mai. DR

Pour avoir voulu créer une section syndicale CGT, sans doute perçus par le patron comme les meneurs, 5 ouvriers se sont vus notifier leur exclusion de l'établissement sous des prétextes mensongers : harcèlement des travailleurs pour qu'ils prennent leur carte à la CGT, altercation avec un camarade...

La quarantaine de syndiqués CGT se sont mis en grève pour leur réintégration. Le patron de l'usine reste sourd et menaçant

vis-à-vis des grévistes. Un véritable patron de choc qui estime que défendre ses droits est un crime de lèse-majesté. Pas étonnant que les travailleurs de la production, où les conditions de travail sont extrêmement pénibles, ne sont que des travailleurs turcs... Ce triste sire utilise la discrimination entre les salariés pour mieux régner.

L'isolement est rompu mais...

La lutte est restée plutôt isolée les trois premières semaines.

Est-ce la venue de Philippe, faisant se déplacer la télé régionale, qui a fait bouger les choses ? Le lendemain, l'UL CGT appelait à un rassemblement devant l'usine et bloquait les entrées. Les pouvoirs publics se sont activés : le sous-préfet a reçu les salariés licenciés, puis le patron qui, en quelques minutes, a dit que sa décision était irrévocable. Le député PS et le sénateur maire PS d'Audincourt se sont manifestés...

Ceci rompt quelque peu l'isolement des grévistes mais la lutte reste difficile, et on se demande quel rapport de forces pourrait faire plier ce véritable maître des forges ayant tout pouvoir sur « ses » ouvriers ? Lundi 18 mai, la grève se poursuivait (5^e semaine). L'UL CGT appelle ses militants à être nombreux devant les portes de l'usine. Et la solidarité financière s'organise.

CorrespondantEs

RLD LES LILAS (93)

Retrait du plan social !

Le 12 mai a été validé par la DIRECCTE (Direction régionale du travail) le PSE de RLD, groupe spécialisé dans la blanchisserie industrielle, entraînant la fermeture du site des Lilas (93), le licenciement de 21 salariéEs et le transfert de 51 autres sur des sites éloignés en région parisienne.

En réalité, le reclassement des salariéEs, pour la plupart âgés et avec des anciennetés très importantes, s'avère quasi impossible sauf à accepter plusieurs heures de transport par jour ou un déménagement, cela après toute une vie passée dans cette commune de Seine-Saint-Denis située aux portes de Paris.

Pourtant, le groupe a bénéficié au cours des deux dernières années de près de 4 millions d'euros de crédit d'impôt au titre du CICE, faisant même réagir le maire PS auprès du ministre du Travail : « je tiens à élever une très vive protestation contre le fait que la contrepartie des fonds publics versés à RLD ne consiste pas à préserver l'emploi mais à l'inverse de le supprimer ». Un exemple de la politique schizophrénique du gouvernement Hollande-Valls, qui tout en prétendant soutenir l'emploi met en œuvre des réformes législatives assouplissant les licenciements.



SalariéEs contre vautours, la lutte n'est pas finie... DR

« Patrons vautours »

Les protestations indignées du maire n'y changeront rien, le PSE s'inscrit dans la loi de « sécurisation de l'emploi » de 2013 mise en place par ce même gouvernement. Ainsi, le rôle des DIRECCTE est circonscrit à vérifier que la procédure d'information a été respectée et que les mesures minimales de reclassement ont été définies, sans aucun contrôle de la réalité de la situation économique... Aller vite et sécuriser les patrons, c'est le sens de cette loi qui va être encore renforcée par le projet Macron. Pour les salariéEs de RLD, cette situation est vécue comme une grande injustice. En 2013, RLD, qui connaît une expansion de ses activités sur le territoire, est rachetée par le fonds de pension Vermeer. Dès lors s'engage une réorganisation des activités de l'entreprise qui asphyxie le site des Lilas, le privant des clients parisiens. Une aubaine pour le nouvel actionnaire dont le but est d'effectuer des ventes de sites industriels et de réaliser des plus-values. « Patrons vautours » est écrit sur les murs de l'usine... Malgré cette décision d'homologation du PSE, les salariéEs sont déterminés à ne rien lâcher et continuent leur lutte pour sauver leurs emplois.

Correspondante

C'est ainsi que commence le communiqué de presse des 23 salariéEs de la société de nettoyage TFN, qui pendant 8 semaines de grève ont tenu tête à cette multinationale.

Même si ils n'ont pas obtenu tout ce qu'ils souhaitaient, ils ont fait céder leur patron sur de nombreux points, et dans un secteur où les conditions de travail (et de lutte) sont très difficiles, le mouvement des TFN a été exemplaire.

Le scandale des sociétés de nettoyage

Tout comme celle des salariéEs qui travaillent à la BNF, cette grève dans

4 des 30 sites des Finances publiques à Paris vient nous rappeler non seulement le comportement scandaleux des sociétés de nettoyage comme TFN ou ONET, mais aussi la complicité de l'État français dans la perpétuation de conditions de travail dignes d'un autre âge (voir l'Anticapitaliste n°286 et 288). Car ici, en tant que donneur d'ordre, ce sont bien les Finances publiques qui portent une lourde responsabilité en attribuant le contrat à TFN, une société régulièrement rappelée à l'ordre par l'inspection du travail, voire condamnée aux prudhommes.

TFN fait partie du groupe Atalian, une énorme multinationale. Présente dans 16 pays, son PDG compte parmi les 150 plus grosses fortunes de France. Quel contraste entre cette richesse insolente et les conditions de travail des salariéEs.

Majoritairement des femmes d'origine africaine, maghrébine et srilankaise, elles triment, entre 2 et 3 heures par jour pour des salaires de 300 à 500 euros mensuels, pour un patron qui ne respecte même pas le code du travail.

Des avancées importantes

C'est justement sur le respect du droit du travail qu'une partie l'accord de fin de grève a porté. Après 8 semaines de grève, de manifestations et de rassemblements, ils ont arraché l'engagement de TFN sur des choses pourtant élémentaires comme la rémunération correcte des heures supplémentaires, le remboursement du pass Navigo, l'aménagement des postes de travail des salariéEs handicapéEs, la communication du plan de formation ou l'octroi régulier de tenues de travail.

Par ailleurs, ils ont gagné aussi le très important retrait de la clause de mobilité (avec ses déplacements sur différents sites au pied levé), la transformation en CDI de deux CDD, le passage à 16 heures de travail par semaine pour 7 salariéEs, le retrait d'une sanction contre une salariée et le paiement de 60 % des jours de grève.

« Des moments inoubliables »

Malgré la déception de ne pas avoir obtenu satisfaction sur certaines revendications, les grévistes sont conscients qu'au-delà des nouveaux acquis, ils ont gagné bien d'autres choses. Comme ils disent eux-mêmes : « Cette grève nous a fait gagner des camarades de lutte, une solidarité sans faille entre nous, des moments inoubliables, lors de nos rassemblements dans tout Paris, des

articles dans la presse, des émissions de radio... ».

Soutenus par Solidaires et FO, c'est surtout par la CGT des Finances publiques que les grévistes ont été accompagnés pendant tout le mouvement, ce qui les a beaucoup aidés.

La détermination est grande à poursuivre la lutte pour obtenir enfin le contrat de 16 heures minimum pour tous, un vrai 13^e mois et un passage systématique à un échelon supérieur en fonction de l'ancienneté. C'est avec cette nouvelle confiance que leur communiqué se termine : « Nous ferons tout pour imposer à TFN, le respect du droit du travail. Nous ne lâcherons rien. (...) Dans les chantiers de TFN, les salariéEs doivent se réunir pour améliorer leur situation. Tous ensemble, on gagnera tout ! »

Ross Harrold



Les comités en action !

Paris 17/18^e Café-débat sur les héritages de la guerre d'Algérie. Jeudi 7 mai, veille de la commémoration de la répression sanglante du 8 mai 1945 à Sétif et Guelma, le comité des 17/18^e arrondissements de Paris a reçu 25 personnes pour un café-débat sur les héritages de la guerre d'Algérie.

Le débat s'est ouvert sur deux court-métrages de René Vautier. Figure de la lutte anticoloniale, auteur d'*Avoir 20 ans dans les Aurès*, cet ancien résistant devenu par la suite combattant du FLN s'est éteint au mois de janvier. *Techniquement si simple* (1971) met en scène le discours déculpabilisé d'un appelé qui a participé au minage de l'Algérie et *les Trois cousins* (1970) évoque les difficultés rencontrées par trois Algériens venus s'installer en France. Ces films articulent ainsi deux aspects de la notion d'héritage: la mémoire de la guerre en France et ses répercussions sur la vie des ressortissants algériens. Constatant que les tabous – dont la position de la gauche française – qui entourent cette guerre participent des difficultés qui empêchent sa fin symbolique, nous avons notamment débattu de la pertinence qu'aurait aujourd'hui une tentative de réparation mémorielle de la part des institutions françaises. Nous avons également discuté de la continuité des méthodes et des institutions policières entre la Brigade Nord-Africaine d'hier et la BAC d'aujourd'hui, la persistance des discriminations (à l'embauche, à l'obtention de visa, de logement, etc.) et la perpétuation du racisme anti-maghrébin via l'islamophobie, comme autant d'héritages de la guerre et de la colonisation.

Le Ternois (62) 4^e barbecue anticapitaliste.

Un cocktail politique, festif et solidaire... C'est autour du 4^e barbecue anticapitaliste (le premier de cette saison) organisé par le comité NPA du Ternois que les militantEs et sympathisantEs du NPA se sont retrouvés ce samedi 9 mai à Auxi-le-Château. Une grosse trentaine de participantEs ont ainsi pu échanger, débattre et surtout se détendre dans un cadre convivial. Ces moments sont très importants car il nous permettent de maintenir des liens avec nos sympathisantEs, qui sont très actifs et d'une aide précieuse pour le comité local. Ce sont aussi des rendez-vous politiques, festifs et solidaires, car les recettes réalisées lors de ces événements sont destinées à un fonds d'aide financière pour les camarades du comité qui souhaiteraient se rendre à Port Leucate afin de participer à l'Université d'été du NPA (cette année du dimanche 23 au mercredi 26 août inclus). Un bon moyen d'allier militantisme, détente et solidarité. Les prochains RDV du NPA Ternois sont déjà lancés: mercredi 3 juin, un rassemblement à Auxi (à 18h) pour une gestion publique de l'eau et une baisse immédiate de son prix, et samedi 6 juin, le 5^e barbecue anticapitaliste, toujours à Auxi.

Comme elle, ne ratez pas un numéro de *L'Anticapitaliste*, ABONNEZ-VOUS!



Profitez de notre promotion d'essai: 10 euros pour trois mois d'abonnement à l'hebdomadaire ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle. Formulaire d'abonnement en page 12

Conseil politique national

Surmonter nos difficultés

Le CPN du week-end dernier, le deuxième depuis le congrès, était centré autour de deux grandes questions: prendre en compte les évolutions dans la situation sociale et politique depuis le recours au 49-3 par le gouvernement pour faire passer la loi Macron, les élections départementales et la journée du 9 avril, et la discussion sur la mise en application des décisions du congrès concernant les élections régionales et la présidentielle.

Une résolution politique a été adoptée par 58% des camarades, rassemblant des camarades des anciennes plateformes 2 et 6, des courants A&R et CCR, ainsi que de la plateforme 5. Elle part des effets dévastateurs de l'offensive des classes dominantes à l'échelle internationale, dont témoignent en particulier les drames des migrantEs, résultat de la misère, des guerres entretenues par les grandes puissances, de la mise en concurrence à l'échelle internationale des travailleurs et de l'indifférence cynique de l'Union européenne. La politique du gouvernement Valls-Hollande participe de cette offensive pour le compte des intérêts égoïstes de la bourgeoisie française. Elle déconsidère l'ensemble de la gauche et ouvre la voie à la droite et à l'extrême droite, comme en témoignent les élections départementales, expression sur le plan politique d'une dégradation du rapport de forces et de la montée des idées réactionnaires.

Préparer l'affrontement

Au centre de nos discussions, les voies et moyens pour construire une opposition ouvrière et populaire au gouvernement contre la droite et l'extrême droite, pour donner une suite à la journée du 9 avril, et ouvrir une perspective au regain militant qui s'y est exprimé. C'est dans cette perspective que nous abordons la



Le NPA dans la rue le 1^{er} mai à Paris. PHOTO THÈQUE ROUGE/MILO

journée de grève contre la réforme des collèges du 19 mai. De façon plus générale, nous nous fixons l'objectif de travailler à la coordination des militantEs et équipes militantes dans les syndicats pour construire un courant «lutte de classe» en leur sein. Face à l'offensive du gouvernement et du patronat, les anticapitalistes et les révolutionnaires ont des responsabilités importantes pour donner une perspective au mécontentement comme aux luttes dispersées, une perspective indépendante des tractations diverses à gauche du PS pour tenter de mettre sur pied une nouvelle union de la gauche. Cela se combine avec le souci de construire l'unité des salariéEs et de leurs organisations pour engager la riposte. C'est dans cette perspective que nous

envisageons aussi notre intervention dans le cadre des échéances électorales à venir.

Les camarades de la position 1 ont choisi de rédiger leur propre résolution, pensant plus juste de mettre l'accent sur la nécessité d'une démarche unitaire en vue d'une «résistance sociale et politique».

Nos difficultés face aux élections

La discussion sur les modalités de mise en œuvre de la motion adoptée au congrès sur les échéances électorales n'a pas permis d'aboutir à une position regroupant largement pour les régionales de décembre. Ces difficultés renvoient aux difficultés actuelles de notre organisation qui a du mal à sortir de sa

crise pour se donner les moyens de sa politique. Au cœur du débat, le nerf de la guerre, l'argent, ainsi que la difficulté à mettre en œuvre une politique de rassemblement des anticapitalistes et des révolutionnaires, cela alors que Lutte ouvrière a déjà annoncé sa volonté de se présenter et que l'orientation des différents composantes du Front de gauche rend impossible tout accord. Cette discussion se poursuivra lors du prochain CPN fin juin.

Sur la présidentielle, 59% du CPN se sont prononcés pour commencer à mettre en place notre dispositif afin de nous donner les moyens d'être présents en 2017, moyens financiers et politiques.

Débattre et mieux nous organiser

Deux discussions importantes étaient aussi à l'ordre du jour. La première sur la situation dans l'État espagnol, Podemos et la politique de nos camarades d'Anticapitalistas. Par ailleurs le CPN a décidé de répondre positivement à la demande du groupe IZAR, qui s'est constitué suite à l'exclusion de camarades d'Anticapitalistas en Andalousie, d'avoir des relations politiques avec le NPA.

Dans le cadre de la préparation de la mobilisation contre la COP 21 en décembre à Paris, une discussion a eu lieu sur les questions du réchauffement climatique.

La motion sur l'organisation de la discussion «Stratégie et programme» a été adoptée à la quasi-unanimité, ainsi qu'une motion sur notre participation aux marches des fiertés. Le CPN a aussi adopté une motion sur les questions de fonctionnement dont la mise en application dépend de notre capacité à travailler ensemble tout en assumant les divergences et débats.

Yvan Lemaître

Les Nôtres

Notre camarade Jacques Morand

Jacques Morand (nom de plume de Jean-Claude Kerjouan, connu aussi sous le nom de Illy) est mort dimanche 10 mai des suites d'un cancer, à l'âge de 77 ans.

Encore lycéen en 1956, il avait rejoint Voix ouvrière (VO), le groupe dont est issu Lutte ouvrière (LO). C'était un choix politique d'entrer dans ce petit groupe. C'était l'époque où le Parti socialiste de Guy Mollet était revenu au gouvernement et engageait une nouvelle escalade dans les guerres coloniales. Il était servi par la passivité du Parti communiste, lequel lui avait même voté les «pouvoirs spéciaux», ce qui lui a permis d'envoyer le contingent en Algérie. Les idées révolutionnaires n'étaient pas dans le courant, et il fallait un certain courage politique pour les défendre. Il fallait aussi à l'occasion un certain courage physique, car la seule diffusion de tracts comme les bulletins VO à la porte d'entreprises n'était pas du goût des bureaucraties ouvrières qui voulaient s'arroger le monopole de l'expression et de l'organisation des travailleurs dans les usines.

Jacques Morand a ensuite fait partie de la direction de VO, puis de celle de LO, dès la reconstitution de ce groupe après l'interdiction des organisations révolutionnaires qui a suivi Mai 68. Aux côtés de

camarades d'entreprise de différents secteurs (notamment de la Snecma ou du secteur cheminots), il a largement contribué à l'intervention des militants révolutionnaires dans les luttes ouvrières, et en particulier à l'émergence de comités de grève ou coordinations, organes démocratiques de direction de ces luttes. Au début des années 1990, il a impulsé la constitution de la minorité de LO dont est issue la Fraction l'Étincelle – aujourd'hui partie intégrante du NPA – dont il était, jusqu'à aujourd'hui, un des principaux dirigeants.

Les militants de la génération de Jacques Morand sont de ceux qui ont fait sortir les organisations trotskistes de l'ombre dans laquelle elles étaient restées confinées pendant des décennies. Tout en militant dans de petits groupes, Jacques n'en était pas pour autant fanatique et avait compris qu'il était nécessaire d'avoir des contacts avec ceux qui se réclamaient des mêmes objectifs et des mêmes idéaux, ce qui a conduit cette minorité de LO, entre autres, à entamer avec la tendance Révolution de la LCR de l'époque des discussions suivies qui ont mené à la publication en 1999



DR

de la revue *Convergences révolutionnaires*, paraissant tous les deux mois et qui se donnait pour but de mettre ensemble ce qui pouvait l'être. La collaboration s'est arrêtée sous cette forme, puisque la LCR s'est dissoute dans le NPA, mais continue sous d'autres formes dans cette organisation, et avec d'autres militants et petits groupes trotskistes d'autres pays. Ce que Jacques a gardé de sa jeunesse durant toute sa vie, ce sont ses idées, ses engagements, son énergie pour les défendre. Il avait tout particulièrement à cœur de suivre de près, ce qu'il a fait jusqu'à son dernier souffle, le travail des jeunes, avec la volonté de leur transmettre le regard sur la société qu'il avait à leur âge,

sa volonté farouche de participer à sa transformation, sa combativité à défendre ses convictions.

Tous ceux qui le côtoyaient connaissaient sa soif des bonnes choses de la vie, son humour parfois caustique, son attention aux problèmes rencontrés par les uns et les autres. Plus que tout, il était préoccupé de saisir les opportunités du moment, sur le plan politique ou social, de n'en laisser échapper aucune, quitte à paraître vouloir forcer des situations. Jacques représentait beaucoup pour nous tous et son aide politique nous manquera.

Un hommage lui a été rendu le lundi 18 mai au Père Lachaise à Paris.

Ses camarades

Cinéma

Howard Zinn, une histoire populaire américaine de Olivier Azam et Daniel Mermet

Sortie le mercredi 29 avril

Olivier Azam et Daniel Mermet s'emparent du célèbre ouvrage *Une histoire populaire des États-Unis* pour en faire une trilogie documentaire. Au casting, Noam Chomsky, Chris Hedges, et de grandes révoltes à sauver de l'oubli, grâce à un prolétaire devenu historien, Howard Zinn.

Enfant d'un prolétariat new-yorkais cosmopolite et long-temps rebelle, Howard Zinn accède à l'université en tant que vétéran de guerre. Son engagement au côté des opprimés et des travailleurs, et contre la guerre, est à la source de son livre le plus célèbre, véritable best-seller aux États-Unis depuis les années 1980 (vendu à deux millions d'exemplaires...). Un exploit, pour ce livre dénonçant obstinément la version des faits des puissants, c'est-à-dire « la mémoire des États ».

Mermet et Azam retracent cette « contre-histoire » entre la guerre d'indépendance des États-Unis et la Première Guerre mondiale, en passant par la montée des conflits ouvriers. Les images d'archive sauvent de l'oubli les visages des révoltés de Haymarket à Chicago (aux origines du 1^{er} Mai); des mineurs, hommes, femmes et enfants massacrés à Ludlow en 1914; ou des ouvrières du textile de Lawrence, dont la chanson donne son titre à ce premier volet. *Bread and Roses* est d'ailleurs le thème récurrent



d'une bande son où foisonnent les chants de lutte. Antidote à l'histoire racontée par les « chasseurs », le film salue la mémoire des « lapins », franchissant plusieurs fois l'Atlantique pour ce faire: grèves dans l'industrie lainière de Mazamet et de Graulhet, hécatombes de la Somme, bombardement

de Royan au napalm, un épisode méconnu mais fondateur pour le jeune soldat Zinn.

Champs de bataille

Fidèle au livre, le film nous tire entre bouffées d'enthousiasme et d'effroi. D'un côté, la parabole des « lapins » et des « chasseurs » implique une difficulté majeure: la lutte semble aller de soi, mais la défaite aussi, pour ces lapins tant massacrés. Aucun doute, il faut se défendre – mais comment l'emporter? De l'autre, elle illustre une tendance à surestimer la conscience de classe, qui n'est pourtant pas « naturelle ».

Au début du film, une lectrice de Zinn cite le premier chapitre du livre, qui contient une clé possible: les connaissances historiques et les consciences humaines sont des champs de bataille, où s'affrontent et s'influencent mutuellement « la mémoire des États » et les « points de vue » de différentes populations opprimées et exploitées, d'un « peuple » dont l'unité n'est ni évidente ni immédiate.

Ce premier volet à l'écran a plus de mal que le livre à différencier ces lignes de front tracées au fil des luttes. Or ces multiples fronts sont autant de matérialisations du pouvoir de la bourgeoisie. La domination idéologique, thème récurrent du film, semble alors se réduire aux formes les plus crues de propagande ou de censure d'État. La pratique du film dépassera-t-elle sa théorie, en tentant de faire vivre « notre » histoire contre « la leur »? Depuis le bouclage du film, l'emprise des « chasseurs » est peut-être devenue plus difficile à conjurer. La défense de la patrie et de la république passe pour celle de la liberté aux yeux d'un trop grand nombre de nous autres « lapins ». Voilà une raison de plus d'attendre la suite du film avec impatience.

Mathieu Bonzom

1 – Agone, 2003, 28 euros

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie

la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris

Tél. : 01 49 28 52 44

Fax : 01 49 28 52 43

www.la-breche.com

contact@la-breche.com

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h – 20 h,

mardi au samedi :

12 h – 20 h

Exposition

« Markus Lüpertz, une rétrospective »

Jusqu'au 19 juillet au MAM, Musée d'Art moderne de Paris

Enfin une rétrospective en France de ce grand peintre, sculpteur, poète et écrivain contemporain qui dérange depuis 50 ans, dandy provocateur, trop simplement qualifié de post-expressionniste allemand.

Expressionniste certes, mais il est proche à la fois du Bad Painting, de la Figuration libre, de la Trans-Avant-Garde ou des Nouveaux Fauves.

Allemand oui, mais né en Bohême, il a grandi dans l'Allemagne de l'après-guerre. Il est un des premiers, avec Baselitz et Richter, à avoir abordé ce sujet dans sa série *Motifs allemands*, où l'iconographie militaire, uniformes, casquettes d'officiers, etc. est systématiquement mise en résonance formelle avec d'autres objets « idéologiquement amorphes »: moules à gâteaux, coquilles d'escargots. Déjà le dépassement du motif hors du contexte qu'il développe dans ses « séries » successives.

Tout d'abord dans ses *Peintures dithyrambiques*, terme hommage à Nietzsche, où il manifeste la joie de peindre à la détrempe de grands formats en aplats très colorés; des objets ou détails hors d'échelle, sans volume ni profondeur, et utilisés pour leurs seules qualités plastiques, « la forme est devenue le motif lui-même »; des formes simplifiées sorties de tout contexte: tentes, poteaux, épis de blé, casques (déjà), qui intriguent et « poussent l'objet vers sa monumentalité ».



Incomprise à l'époque, sa peinture provocatrice, pourtant bien dans la mouvance intellectuelle des années 70-80 et des réflexions sémiologiques d'un Roland Barthes, brouille la lecture univoque, et introduit une tension ambiguë entre le signifiant et le signifié.

Un peintre « classique » ?

Convaincu du rôle essentiel de l'art, Markus Lüpertz est fidèle à la peinture comme média, y compris quand ses grandes sculptures colorées expressionnistes « dépeuplent » sa peinture et la prolongent, à la

peinture comme posture: pour lui « Marcel Duchamp n'a pas eu la peau d'Henri Matisse », sa référence absolue.

Suivent 50 ans de « séries » empreintes de culture antique et européenne et d'une iconographie symbolique récurrente, où le sujet devient objet, où il introduit l'invraisemblance et le contresens: *Nus de dos*, revisite les postures contrapposto de la statuaire classique, morcelle les corps et les juxtapose avec des objets hétéroclites, montre la face cachée, l'absence plutôt que la présence. *Hommes*

sans femmes. Parsifal selon Wagner ou *Congo* explorent les limites de l'abstraction. *Le sourire mycénien* du Kouros archaïque désigne un objet intemporel, la grisaille de *la Guerre* une allégorie universelle. *D'après Poussin* réinterprète les classiques en ne gardant que quelques éléments structurants, un bras, une jambe... *Arcadies 2013-2015*, l'innocence de la peinture... C'est par cette série, la plus récente, que commence la rétrospective à rebours de Markus Lüpertz, par ces toiles et sculptures d'une grande force. Étrange rapprochement thématique: là où l'expo Bonnard se termine un peu fadement sur ce même thème, Markus Lüpertz y trouve une sérénité, une plénitude, un aboutissement. Après le corps morcelé, le sujet morcelé: des personnages mythologiques juxtaposés dans un paysage intemporel, collage de l'antique et du présent dans un flottement allégorique. Et toujours ces décalages perturbants: échelle insolite, iconographie « à contresens », sujets traités comme une série de métaphores, mystère de la forme, expressivité de la couleur, dépassement du motif. L'alpha et l'oméga de la peinture.

Ugo Clerico

Essai

Pour en finir avec le trou de la Sécu, repenser la protection sociale au 21^e siècle, de Olivier Nobile

En collaboration avec Bernard Teper, Éric Jamet éditeur, 20 euros

La Sécurité sociale et son financement sont souvent considérés par les militants syndicaux, associatifs ou politiques comme des questions « techniques », ardues et complexes, réservées à quelques spécialistes. Les directions du mouvement ouvrier, qui ont pendant des décennies formés leurs militants à une conception de classe de la protection sociale et de son financement par les cotisations sociales, ont aujourd'hui pour l'essentiel déserté ce terrain. Dans ce contexte, ce livre est un outil précieux pour les bibliothèques militantes.

Voulu comme un livre d'éducation populaire, il atteint pleinement son but: apporter de manière accessible à chacun des éléments précis sur la Sécurité sociale, son histoire, son fonctionnement, les contre-réformes dont elle est l'objet, jusqu'à aujourd'hui. L'enjeu des cotisations sociales comme élément du salaire (le « salaire socialisé ») est fortement argumenté. Des schémas et tableaux illustrent l'argumentation. Ne se limitant pas à l'analyse et à la dénonciation, le livre formule aussi des propositions pour repenser la protection sociale, en s'appuyant sur les principes posés en 1945. C'est sur ce point que pourrait alors s'ouvrir le débat avec Olivier Nobile, l'ouvrage se situant dans la perspective d'une « république sociale » revenant aux principes du programme du Conseil national de la Résistance, et non dans une stratégie de rupture avec le capitalisme.

Dans tous les cas, un ouvrage vraiment utile pour animer des débats et des formations.

J.C. Delavigne

Disponible sur ericjamet-editeur.prestabox.com

Roman

Temps glaciaires de Fred Vargas

Flammarion, 2015, 19,90 euros

Quoi de plus improbable que de réussir à écrire un excellent polar à partir de deux intrigues parfaitement exotiques et apparemment sans liens? C'est pourtant ce qu'arrive à faire avec brio Fred Vargas dans son nouveau roman.

Le lecteur est invité à voyager à travers les tumultes de la Révolution française et les tempêtes glaciales du grand Nord islandais, sans qu'à aucun moment il ne se sente perdu, sans qu'à aucun moment on ne puisse imaginer que Fred Vargas ait cédé à la tentation de nous éblouir par un pur « effet de performance ». L'incrédulité éventuelle du lecteur qui pourrait être tenté par un tel a priori disparaît au fil des chapitres, car Fred Vargas sait où elle va et où elle veut nous emmener, maîtrisant parfaitement son sujet, précise dans les moindres détails historiques ou géographiques.

On prendra grand plaisir à découvrir cette secte robespierriste, plus vraie que nature, qui se rejoue les grandes heures de la Révolution, des séances de l'Assemblée constituante à celles de la Convention. Enfin, les addicts aux héros pathétiques de Fred Vargas retrouveront avec bonheur le très déjanté commissaire Adamsberg et son acolyte alcoolique, l'érudit commandant Danglard, à deux doigts de perdre définitivement la raison dans cette rocambolesque enquête dont le suspens nous laissera haletants jusqu'à la dernière page.

Alain Pojolat





-FAUJOUR-

L'Anticapitaliste | Libre expression

GRÈCE “ Les dirigeants européens veulent isoler le "virus" Syriza-Podemos avant qu'il ne se propage en Europe ”

Entretien. Présent à la récente fête du NPA 75, **Antonis Ntavanellos** est un des dirigeants de l'organisation grecque DEA (Gauche ouvrière internationaliste), une des composantes de la gauche de Syriza.

En ce moment se discute un nouvel accord entre l'Eurogroupe et la Grèce. Où en sont ces discussions ?

L'Union européenne, la BCE et le FMI mettent la pression sur le gouvernement grec, en utilisant le problème du besoin urgent de « liquidité » qu'ils ont eux-mêmes créé, pour imposer des contre-réformes du « mémorandum » qu'ils avaient précédemment négocié avec le gouvernement de Samaras-Venizelos. Les raisons de cette attitude rigide sont financières : une politique anti-austérité est incompatible avec les choix prépondérants dans l'Union européenne pendant la crise. Mais ce sont aussi des raisons politiques : les dirigeants européens veulent isoler le « virus » Syriza-Podemos avant qu'il ne se propage en Europe. Face à cela, le gouvernement Tsipras se défend par des demi-mesures. Il se contente de définir des « lignes rouges » pour les négociations : sur les privatisations, les lois sur les relations de travail, les hausses de taxes payées par les classes populaires, les nouvelles réductions des pensions...

Tsipras se dit optimiste sur la possibilité d'un accord, mais l'Europe met la pression pour la mise en œuvre de nouvelles mesures d'austérité. Comment résister à cette pression ?

Si l'Union européenne arrive à imposer une nouvelle politique d'austérité, elle ne se limitera pas à celle-ci. Elle en fera aussi payer à Syriza le coût politique, au départ par l'ouverture du gouvernement au parti néolibéral Potami, et ensuite par la pression pour un gouvernement d'union nationale, avec ou sans Tsipras comme Premier ministre... Une vraie stratégie pour effacer le résultat des élections du 25 janvier. Nous, au sein de Syriza, nous soutenons un projet de rupture : arrêt du paiement des intérêts, perspective d'annulation de la majeure partie de la dette, nationalisation des banques, abolition de la « liberté » de circulation des capitaux qui permet leur fuite, lourdes taxes sur le capital pour financer les programmes anti-austérité... Cette politique est inévitablement liée à une politique de confrontation avec



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / MILO

l'Union européenne et le FMI, et donc clairement pas la recherche d'un compromis.

La Commission pour la vérité sur la dette grecque présentera le 18 juin une évaluation préliminaire sur la légalité de la dette grecque. En quoi cette question est-elle centrale ?

La question de la dette est absolument centrale pour l'affaire grecque. Le rapport de la Commission, dont nous savons tous qu'il délégitimera une grande partie de la dette, sera extrêmement utile. Nous sommes reconnaissants envers ceux qui, comme Éric Toussaint, travaillent dans ce sens. Mais il y a des conditions importantes pour que tout cela nous soit pleinement utile : que le travail de la Commission soit lié à une stratégie de résistance, avec donc aucun compromis avec les créanciers ; qu'ensuite on avance rapidement parce que les décisions les plus importantes ne peuvent plus être reportées. En ce sens, le travail de la Commission est soutenu par la partie la plus radicale de Syriza, ainsi que par une partie des cadres d'Antarsya.

Comment apprécier les mesures mises en œuvre par le gouvernement Tsipras, 100 jours après son arrivée au pouvoir ?

Au cours des 100 premiers jours, le gouvernement a pris des mesures contre la pauvreté extrême, ainsi que certaines mesures de démocratisation, mais il a aussi suspendu l'appli-

cation du programme dit de Thessalonique) pour chercher une solution par la négociation avec l'Union européenne. Tout cela a rafraîchi les relations du peuple avec Syriza. Ce problème, ainsi que la réduction extrême des réserves financières du gouvernement grec (suite au paiement régulier des tranches de la dette) sont les conséquences les plus négatives de l'accord du 20 février, un piège dangereux pour Syriza.

Quels sont les rapports entre Syriza et le gouvernement ?

On peut dire que la conscience moyenne de Syriza se situe nettement sur la gauche de ce gouvernement. Ainsi l'exigence d'un changement de politique à l'égard des prêteurs et de la classe dirigeante grecque bénéficie d'un large soutien. De plus au sein de Syriza s'est développé un fonctionnement démocratique qui permet un large débat politique.

Qu'en est-il des conflits sociaux et de la mobilisation populaire depuis l'arrivée au pouvoir de Syriza ? Que penser du 1^{er} mai dans ce contexte ?

Nous espérons que la victoire politique de Syriza conduirait à une explosion des luttes, des exigences et des revendications. Cela n'a pas été le cas. Un état de passivité s'est installé en Grèce, aujourd'hui dans l'attente de l'issue des négociations. Tout le monde discute de politique, mais rares sont celles et ceux qui sont mobilisés. Pour relancer cette mobilisation populaire, il y a bien entendu la

responsabilité de Syriza, des dirigeants syndicaux, des dirigeants et organisations de « l'autre gauche »... Mais il y a aussi un facteur général, plus « objectif » : le monde est confronté à des problèmes stratégiques et tactiques sans précédent, et on n'a pas encore trouvé les moyens d'y remédier. C'est aussi dans ce cadre que la mobilisation du 1^{er} mai a été un échec.

Néanmoins, nous devons continuer à nous battre, même dans des conditions qui ne nous sont pas favorables et que bien entendu nous aurions aimé différentes. Personnellement, je pense que la signature ou le rejet du futur accord avec les créanciers sera un tournant qui va également changer l'attitude – positive ou négative – du monde du travail envers le gouvernement... Ce jeudi 20 mai, nous aurons une première grève dans les hôpitaux. Elle est décisive, nous la soutenons et nous allons regarder de très près le succès potentiel.

Le procès des principaux dirigeants d'Aube dorée s'est ouvert mardi 12 mai. Est-ce à dire que l'extrême droite est durablement affaiblie en Grèce ?

Nous souhaitons et faisons tout pour la plus lourde condamnation des dirigeants et cadres d'Aube dorée. La poursuite en justice, la perspective de ce procès, a considérablement réduit l'activité des « escadrons d'assaut », ces groupes violents que Aube dorée non seulement ne cachait pas mais utilisait comme base pour son développement. Aube dorée, ce n'est pas un parti quelconque de l'extrême droite grecque, mais c'est une organisation nazie fondée sur l'action de rue. En ce sens, ils ont subi un coup important. Ils ont maintenu une influence électorale, mais moins que prévu. Aujourd'hui, c'est donc le moment de faire monter en puissance la mobilisation antifasciste : une pression venue du mouvement ouvrier, de la gauche, pour leur interdire leurs activités nazies et une présence dans la rue, dans les écoles, dans les quartiers. C'est le seul moyen de mettre un terme à leur croissance et les mettre durablement sur la touche. **Propos recueillis par Jacques Babel**

Vu ailleurs

MONDE diplomatique

MARCHANDS DE MORT.

C'est la fuite en avant : les commandes d'armes à l'export dépassent pour la première fois le montant des acquisitions des armées françaises, avec notamment trois marchés consécutifs ces derniers mois pour le chasseur Rafale – Égypte, Inde, Qatar (alors que la merveille meurtrière de Dassault semblait invendable depuis une quinzaine d'années) –, des contrats de plusieurs milliards d'euros décrochés en Pologne, en Arabie saoudite, et d'autres actuellement en cours de négociation dans le Golfe. Si bien que l'Allemagne, qui avait ravi à la France la place de troisième exportateur mondial, se trouve à nouveau distancée...

Cette envolée est présentée officiellement comme le résultat du travail de « l'équipe France » (le pouvoir politique, les entreprises...) ; comme un moyen de sauvegarder une industrie autonome de l'armement, gage de souveraineté ; et comme une contribution au rééquilibrage de la balance commerciale française. Mais elle pose, en creux, une fois de plus, la question de l'opportunité de ces ventes, et celle de leur contrôle (...). Et donc celle de l'avenir de l'industrie française de défense.

Ces thèmes étaient au centre d'un colloque récent organisé au Sénat, auquel ont pris part non pas les habituels experts, militaires, industriels, élus et retraités de la « communauté de défense », mais un parterre de syndicalistes – en majorité CGT –, (...) représentant une partie des quarante mille emplois directement concernés en France par les exportations d'armement.

Premier enseignement de cette table ronde : dans le milieu du personnel des arsenaux aussi, on parle « éthique » à propos des ventes d'armes. Le sujet n'est pas tabou. Ainsi, pour Éric Brune, délégué central adjoint CGT au groupe GIAT-Nexter, par exemple : « Les armes ne sont pas des marchandises comme les autres... » ; « Même si on aborde avec un certain effroi la question de l'emploi par les temps qui courent », cela « n'est pas le cœur du problème des exportations, qui une question d'abord politique » ; « Si sauver 2000 emplois à Roanne, c'est 100 000 morts ailleurs, ça n'a pas de sens » ; « Si, pour la CGT, les exportations sont légitimes, et ont toujours existé, la règle doit être de ne pas vendre n'importe quoi à n'importe qui » (...)

« Le pis-aller des ventes d'armes » par Philippe Leymarie, *Le Monde diplomatique*, vendredi 15 mai 2015

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

10€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	6 mois 28 € / 1 an 56 €	6 mois 20 € / 1 an 40 €	
Mensuel	6 mois 22 € / 1 an 44 €		
Hebdo + Mensuel	6 mois 50 € / 1 an 100 €	6 mois 38 € / 1 an 76 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	3 mois 10 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	Hebdo + Mensuel	Hebdo	Hebdo + Mensuel
14 € par trimestre	25 € par trimestre	10 € par trimestre	19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322254755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org